



La revue des marchés publics



N° 4458 – Mardi 04 août 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOLMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. --

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 21
- *Marchés de travaux* P. 29
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 34

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P. 46
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 59

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

PRIMATURE

**Rectificatif des résultats publiés au quotidien n°4443 du mardi 14 juillet 2026,
suite à l'extrait de décision n°2026-L0273/ARCOP/ORD du 29 juillet 2026**

Objet du marché : Demande de prix n°2026-05/PRIM/SG/DMP du 13/05/2026 relative l'acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Primature et du Service d'Information du Gouvernement (SIG). Publication de l'avis : quotidien n°4044 du 20/05/2026 ; **Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres :** 29/05/2026 ; **Référence de la convocation de la CAM :** n°2026-053/PRIM/SG/DMP du 26/05/ 2026 ; **Nombre de plis reçus :** vingt-cinq (25) ; **Nombre de lots :** deux (02) ; **Financement :** Budget de l'Etat, Exercice 2026.

Lot 1 : acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Primature

Montant prévisionnel : **50 000 000 FCFA TTC** ; Borne inférieure : **38 735 688 F CFA TTC** ; Seuil limite de la tolérance : **36 798 904 F CFA TTC**

Soumissionnaires	Montants lus F CFA		Montants corrigés F CFA		Observations/ Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
BIO-TECH-HOLDING INTERNATIONAL Sarl	39 000 000	-	-	-	Non conforme / Ecartée du classement – Absence de la liste et calendrier de livraison ; – Prospectus de l'item 1 non conforme : absence des armoiries sur l'image du prospectus du fabricant ; – Item 5 : Incohérence entre la couleur proposée (noire) dans les spécifications techniques détaillées et l'image du prospectus (bleue).
SGBTP	-	39 730 616 000	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de service après-vente ; – absence de garantie de douze (12) mois sur les équipements ; – Les fiches techniques du fabricant ne sont pas fournies ; – Non-respect du canevas des spécifications détaillées (absence de proposition à tous les items).
MAHME DISTRIBUTION SARL	30 733 000	-	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de garantie de douze (12) mois sur les équipements ; – liste des fournitures et calendrier de livraison non signée ni cachetée ; – Formulaire de renseignement sur le candidat non signé et ni cacheté ; – Prospectus de l'item 1 non conforme : absence des armoiries sur le prospectus.
EOLE SARL	31 700 000	-	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Item 3 : incohérence entre la couleur proposée de la finition de l'assise et du dossier dans les spécifications techniques (Faso danfani noir) et celle du prospectus du fabricant (Faso danfani rouge) ; – Incohérence entre les marques proposées sur les spécifications techniques (marque EOLE) et celle des prospectus du Fabricant (marque EL, TIT).
EMS	-	36 957 600	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de garantie de douze (12) mois sur les équipements.
KYA ET FRERES	-	36 499 760	-	36 499 760	Offre anormalement basse / Ecartée du classement – Montant lu et corrigé en deçà du seuil de tolérance de 5%
ISYAH BTP	-	36 060 800	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de proposition de table basse dans les prospectus du fabricant. – Attestation d'inscription au RCCM non conforme (copie en couleur) – Certificat de non faillite, redressement et liquidation judiciaire non conforme (copie en couleur).

AP.MA Sarl	31 300 000	-	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence des armoiries sur le prospectus de l’ item 1 ; – Item 7 : l'image du meuble à café présentée dans le prospectus du fabricant n'est pas en bois rouge (peint en blanc). – Incohérence entre la marque proposée dans les spécifications techniques et les prospectus du fabricant. Sur les spécifications techniques le soumissionnaire propose la marque APMA et sur les prospectus il propose les images de la marque JEHO NISSI
JEHO NISSI	-	36 786 500	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence des armoiries sur le prospectus de l’ item 1 . – Item 7 : l'image du meuble à café présentée dans le prospectus du fabricant n'est pas en bois rouge (peint en blanc) – Incohérence entre la marque proposée dans les spécifications techniques et les prospectus du fabricant. Sur les spécifications techniques le soumissionnaire propose la marque JEHO NISSI et sur les prospectus il propose les images de la marque APMA .
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	36 243 700	-	-	-	Offre écartée du classement Montant HTVA mentionné sur la lettre de soumission diffère du montant HTVA de la facture pro forma : * 36 243 700 FCFA HTVA sur la lettre de soumission ; * 30 715 000 F CFA HTVA sur la pro forma. Conformément à la circulaire n° 2020-030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020, l'offre est écartée.
SODIKAD	-	36 378 220	-	36 378 220	Offre anormalement basse / Ecartée du classement – Montant lu et corrigé en deçà du seuil de tolérance de 5%
2S TRADING Sarl	33 630 000	39 683 400	33 630 000	39 683 400	Offre conforme 1^{er}
ETS KM DISTRIBUTION	-	35 010 600	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de garantie de douze (12) mois sur les équipements ; – Absence des armoiries sur le prospectus de l’ item 1 .
LK MANENERE SARL	-	40 426 800	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Item 5 : la couleur du fauteuil de salon n'a pas été n'a pas été proposée dans les spécifications techniques détaillées ; – Absence de prospectus à l’ item 6 .
VIZION +	36 570 000	43 152 600	36 570 000	43 152 600	Offre conforme 2^{ème}
LAWAL SERVICES	30 760 000	-	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Non-conformité liée à une incohérence entre les dimensions d'encombrement renseignées dans les spécifications techniques détaillées (160 x 180 x 76 cm) et celles figurant sur le prospectus (1600 x 180 x 76) ; – Item 3 non conforme. En effet, le fauteuil de type Kinsey-D proposé (d'origine USA, NEW YORK) dans le prospectus ne constitue pas un produit de fabrication locale, contrairement aux exigences du dossier.
K.E DISTRIBUTION	-	36 408 900	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement Spécifications techniques de l’ item 3 non conforme : – Finition de la couture en passpoil noir n'a pas été proposée ; – Piètement de 5 branches en inox muni de roulettes à galets pour sol dur équipé d'une bande de protection supplémentaire permettant la mobilité du fauteuil n'a pas été proposé. – Non-conformité de la dimension des assises réglable en hauteur par vérin à gaz 55 X 53 demandé au lieu de 55 x 3.
INOVA TRADING	-	36 314 992	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de garantie de douze (12) mois sur les équipements – Absence de service après-vente.
URANUS TECHNOLOGY	-	36 314 992	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Absence de garantie de douze (12) mois sur les équipements ; – Absence de service après-vente ;
CLARA BUSINESS	-	39 736 005	-	-	Non Conforme / Ecartée du classement – Item 3 : la couleur de la finition de l'assise et du dossier n'a pas été proposée dans les spécifications techniques détaillées ; – Item 4 : la couleur du fond et dossier, rembourrés n'a pas été proposée ; – La finition de la bordure du dossier et de l'assise n'a pas été proposée dans les spécifications techniques détaillées ; – Item 7 : l'image du meuble à café présentée dans le prospectus du fabricant n'est pas en bois rouge (peint en noire) ; – Item 5 : la couleur de la finition de l'assise et du dossier n'a pas été proposée dans les spécifications techniques détaillée

Attributaire provisoire du lot 1 : 2S TRADING pour un montant initial HTVA de **trente-trois millions six cent trente mille (33 630 000) francs CFA** et un montant définitif HTVA de **trente-huit millions six cent trente mille (38 630 000) francs CFA** après une augmentation de l’**item 3** de **vingt-cinq (25) unités**, soit une hausse de **14.87%** du montant initial de l’offre. Le délai d’exécution ne devrait pas excéder **quarante-cinq (45) jours**.

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix n°2026-012 /MSECU/SG/ONASER/DMP du 01/06/2026 relative à l'entretien et maintenance de matériels informatiques, de copieurs et du système de vidéosurveillance au profit de l'ONASER - Financement : Budget ONASER, exercice 2026.

Publication de l'avis : Revue des marchés publics 4420 du jeudi 11 juin 2026.

Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n ° 2026-225/MSECU/SG/ONASER/DG/DMP/ du 17/06/2026

Nombre de plis reçus : **lot 1 : 09, lot 2 : 06 et lot 3 : 08.** Nombre de plis arrivés hors délais : **lot 1 :0, lot 2 :0, lot 3 : 0.**

Date d'ouverture des plis : 22/06/2025, Date de délibération : 13/07/2026.

- **Bornes des offres anormalement basses ou élevées lot 1** : borne inférieure : 7 598 115 FCFA TTC, borne supérieure : 10 279 802 FCFA TTC, Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 7 218 209 FCFA TTC.
- **Bornes des offres anormalement basses ou élevées lot 2** : borne inférieure : 6 050 926 FCFA TTC, borne supérieure : 8 186 548 FCFA TTC, limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 5 748 380 FCFA TTC.
- **Bornes des offres anormalement basses ou élevées lot 3** : borne inférieure : 3 960 860 FCFA TTC, borne supérieure : 5 358 811 FCFA TTC, limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : 3 762 817 FCFA TTC.

Lot 1 : entretien et maintenance de matériels informatiques au profit de l'ONASER

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
1	GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	2 549 900 HTVA	6 385 850 HTVA	2 549 900 HTVA	6 385 850 HTVA	Non conforme Item 10 : disque dur pour PC de bureau IDE 1 To : Disque dur pour PC de bureau IDE 1 To (remplacé par un disque SATA de 1To+un adaptateur de ports SATA vers IDE voire fiche technique) proposé en lieu et place de disque dur pour PC de bureau IDE 1 To.	Non classé
2	GOUWINDA MANEGRE SERVICES (GMS)	3 333 000 HTVA	7 951 500 HTVA	3 333 000 HTVA	7 951 500 HTVA	Conforme	2e
3	GROUPEMENT KEYMA TECHNOLOGIE & EVERESUN	2 873 559 HTVA	6 490 424 HTVA			Non Conforme Absence d'agrément technique en matière informatique de KEYMA TECHNOLOGIE en dépit de la correspondance n° 2026-16/MSECU/SG/ONASER/DG/DMP du 01 juillet 2026 invitant le groupement à compléter l'agrément.	Non classé
4	URANUS TECHNOLOGY	2 335 000 HTVA	6 035 500 HTVA	2 330 000 HTVA	6 013 500 HTVA	Non conforme Erreur de sommation des items 1 et 2 entraînant -5 000 FCFA en minimum et - 22 000 FCFA au maximum sur les totaux. Offre anormalement basse.	Non classé
5	PROSERVICES INFORMATIQUE & TECHNOLOGIE SARL	1 994 790 TTC	7 603 330 TTC	1 994 790 TTC	7 603 330 TTC	Non conforme Offre déséquilibrée	Non classé
6	LAFYA TECHNOLOGY	2 049 500 HTVA	7 447 000 HTVA	3 489 500 HTVA	7 656 500 HTVA	Conforme Erreur de sommation des totaux minimum et maximum : Minimum : + 1 440 000 FCFA et Maximum : + 209 500 FCFA.	1 ^{er}
7	IT SYSTEM- BARKA SARL	2 334 500 HTVA	5 641 500 HTVA	2 334 500 HTVA	5 641 500 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse.	Non classé
8	HARD HOME SARL	1 936 616 TTC	7 728 233 TTC	1 936 616 TTC	7 728 233 TTC	Non conforme Offre déséquilibrée	Non classé
9	COMPUTER SECURITY	3 376 000 HTVA	7 048 000HTVA	3 376 000 HTVA	7 048 000 HTVA	Conforme	3 ^e

Attributaire

LAFYA TECHNOLOGY pour un montant minimum de **deux millions quarante-neuf mille cinq cents (2 049 500) FCFA HTVA** et un montant maximum de **sept millions quatre cent quarante-sept mille (7 447 000) FCFA HTVA**, avec un délai d'exécution de **30 jours** pour chaque commande, sous réserve de la modification de son devis estimatif pour se conformer à la lettre de soumission conformément à l'article 112 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Lot 2 : entretien de copieurs au profit de l'ONASER

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
1	GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	891 500 HTVA	4 932 000 HTVA	891 500 HTVA	4 932 000 HTVA	Conforme Avec confirmation de prix suite à l'application du seuil de tolérance et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants	2 ^e
2	URANUS TECHNOLOGY	800 000 HTVA	4 978 000 HTVA	800 000 HTVA	4 978 000 HTVA	Conforme Avec confirmation de prix suite à l'application du seuil de tolérance et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants	1 ^{er}
3	PROSERVICES INFORMATIQUE & TECHNOLOGIE SARL	650 180 TTC	6 255 770 TTC	650 180 TTC	6 255 770 TTC	Non conforme Offre déséquilibrée	Non classé
4	LAFYA TECHNOLOGY	904 000 HTVA	6 002 000 HTVA	2 690 000 HTVA	6 189 500 HTVA	Conforme Erreur de sommation des totaux minimum et maximum : Minimum : + 1 786 000 FCFA et maximum : + 187 500 FCFA.	3 ^e
5	HARD HOME SARL	829 304 TTC	6 297 129 TTC	829 304 TTC	6 297 129 TTC	Non conforme Offre déséquilibrée	Non classé
6	COMPUTER SECURITY	1 978 500 HTVA	4 822 000 HTVA	1 978 500 HTVA	4 822 000 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé

Attributaire

URANUS TECHNOLOGY pour un montant minimum de **huit cent mille (800 000) FCFA HTVA** et un montant maximum de **quatre millions neuf cent soixante-dix-huit mille (4 978 000) FCFA HTVA**, avec un délai d'exécution de **30 jours** pour chaque commande.
Cette attribution fait suite à la confirmation de prix et à l'acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à **30%** du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants par **URANUS TECHNOLOGY** à travers sa correspondance SN du 07 juillet 2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Lot 3 : maintenance du système de vidéosurveillance au profit de l'ONASER

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations	Rang
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		

1	GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	1 459 000 HTVA	3 218 000 HTVA	1 459 000 HTVA	3 218 000 HTVA	Conforme Avec confirmation de prix suite à l'application du seuil de tolérance et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants	2 ^e
2	URANUS TECHNOLOGY	1 260 000 HTVA	3 222 000 HTVA	1 260 000 HTVA	3 222 000 HTVA	Conforme Avec confirmation de prix suite à l'application du seuil de tolérance et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants	1 ^{er}
3	EVERESUN TECHNOLOGIE ET SERVICES SARL	1 733 475 HTVA	3 450 000 HTVA	1 733 465 HTVA	3 449 977 HTVA	Conforme Erreur de sommation des totaux minimum et maximum : Minimum : -10 FCFA et maximum : - 23 FCFA	3 ^e
4	PROSERVICES INFORMATIQUE & TECHNOLOGIE SARL	757 560 TTC	4 343 580 TTC	757 560 TTC	4 343 580 TTC	Non conforme Offre déséquilibrée	Non classé
5	NUMERIC SARL	2 172 562 TTC	4 810 751 TTC	2 172 562 TTC	4 810 751 TTC	Non conforme Item 9 : NVR de type DS-7616NXI-K2 (PoE) de 16 ports avec disque dur de 2 X 4To : DS-7616NXI-K2 entrée de camera IP jusqu'à 16 ch IP PoE Formats vidéo H. 265+/H.265/H.264+/H.264 2 interfaces SATA jusqu'à (PoE) de 16 ports avec disque dur de 2 X 4To/Disque proposé en lieu et place de NVR avec disque dur de 2 X 4To demandé	Non classé
6	IT SYSTEM-BARKA SARL	2 085 000 HTVA	2 975 000 HTVA	2 085 000 HTVA	2 975 000 HTVA	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
7	NTIE	3 153 550 TTC	4 854 520 TTC	3 153 550 TTC	4 854 520 TTC	Conforme	5 ^e
8	BITS	3 040 745 HTVA	4 120 615 HTVA	3 040 753 HTVA	4 120 625 HTVA	Conforme Erreur de sommation des totaux minimum et maximum : Minimum : + 8 FCFA et Maximum : + 10 FCFA	4 ^e
Attributaire		URANUS TECHNOLOGY pour un montant minimum d'un million deux cent soixante mille (1 260 000) FCFA HTVA et un montant maximum de trois millions deux cent vingt-deux mille (3 222 000) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de 30 jours pour chaque commande. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix et à l'acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 30% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants par URANUS TECHNOLOGY à travers sa correspondance SN du 07 juillet 2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.					

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
Appel d'offres ouvert N°2026-039/MEF/SG/DMP du 08/05/2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de la Direction Générale du Budget (DGB). Deux (02) lots. Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4411 du 29/05/2026. Financement : Budget de l'État, Exercice 2026 Date de dépouillement : 29/06/2026 ; Date de délibération : 17/07/2026 ; Nombre de plis reçus : soixante-deux (62)						
Soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		Observation	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DGB MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES : 49 806 572 FCFA ; MOYENNE PONDEREE TTC : 59 374 429 FCFA ; SEUIL MINIMUM TTC : 50 468 264 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE : 47 944 851 FCFA						
ILBOUDO OLIVIER BUSINESS INTERNATIONAL (IOBI)	41 136 000	-	41 136 000	-	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix confirmés par lettre S/N du 15/07/2026 et caution de bonne exécution fixée à 35%	1 ^{er}
AURA INFINI HAG Sarl	41 232 000	-	41 232 000	-	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	4 ^{ème}
BPS Plus	45 429 700	-	45 429 700	-	Conforme	17 ^{ème}
BELEMWENDE SERVICES SARL	43 723 000	-	-	-	Non recevable : non-respect du modèle de lettre de soumission, clauses 15 et 16 des IC référencés au niveau de la lettre de soumission au lieu des clauses 19.1 et 23.1	/
PLANETE SERVICES	-	52 951 830	-	-	Non recevable : lettre de soumission adressée au « Ministère de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et technique » au lieu de MEF	/
EZO International Sarl	-	47 477 300	-	47 061 500	Conforme, Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	Non Classé, offre anormalement basse
IPCOM	-	46 806 070	-	46 806 070	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	8 ^{ème}
SAHABANE D&C Sarl	40 610 500	-	40 610 500	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
JEHO NISSI SARL	-	48 550 640	-	48 550 640	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement	7 ^{ème}

					basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	
APMA Sarl	42 013 000	-	42 013 000	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	9 ^{ème}
ECO AFRIQUE	-	47 672 255	-	47 672 255	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
DECO SERVICE	34 731 500	-	34 731 500	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
ZITI SERVICES	-	48 244 560	-	48 195 960	Conforme , Erreur de calcul du montant total non taxable : 2.150.000 au lieu de 1 880 000. Variation à la baisse du montant TTC ; Son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%.	2 ^{ème}
LAAKI Sarl	39 838 500	-	39 838 500	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
MOUILLO	40 322 000	-	40 322 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
SOCIETE Z NEERE Sarl	-	48 487 380	-	48 301 980	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC ; Son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%.	5 ^{ème}
LKMS	-	53 061 060	-	52 780 710	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	16 ^{ème}
HUMTORE CHIMIQUE Sarl	-	34 867 548	-	-	Non conforme , quantités de conditionnement des items non précisées	/
SNM	48 562 500	-	48 562 500	-	Conforme	18 ^{ème}
AES SARL	-	48 498 000	-	48 215 400	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC ; Son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%.	3 ^{ème}
ODIS SARL	40 859 000	-	40 859 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
SLCGB SARL	-	57 120 260	-	56 839 910	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	19 ^{ème}
BHD	-	48 629 965	-	48 634 465	Conforme , Erreur de calcul de la TVA : 7 277 715 au lieu de 7 273 515. Variation à la hausse du montant TTC ; Son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%.	Non Classé, offre anormalement basse
YOUSRIYA CORPORATED	42 000 000	-	42 000 000	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	12 ^{ème}
KANIK BAYIR TOUMA	41 639 750	-	41 639 750	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	10 ^{ème}
SBPE	-	47 348 090	-	47 115 890	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	Non Classé, offre anormalement basse
ICNF SARL	42 206 245	-	42 206 245	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	11 ^{ème}
ADBUTRAD	-	48 034 850	-	47 831 450	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	Non Classé, offre anormalement basse
EBSER	-	52 260 312	-	51 606 012	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	15 ^{ème}
IMPERIUM GROUP	-	51 878 700	-	51 473 700	Conforme , Facturation de la TVA au niveau des items 30 ; 33 et 35 non soumis à la TVA. Variation à la baisse du montant TTC	14 ^{ème}
EVEDAF	42 717 250	-	42 717 250	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	13 ^{ème}
WARSI	40 795 000	-	40 795 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
YISOREGA MULTI-SERVICES	-	48 597 000	-	-	Non recevable : Caution fournie non conforme au lot soumis : « acquisition de consommables »	/

					informatiques/Montant de 1.800.000 FCFA » au lieu de « acquisition de fournitures de bureau/Montant 1.200.000 FCFA »	
JEBNEJA SARL	-	47 751 833	-	65 451 832	Conforme, Erreur de calcul des totaux au niveau du bordereau des prix pour fournitures : le montant total HTVA corrigé est de 55 900 875, ce qui donne un montant TTC de 65.451.832	21 ^{ème}
SAGEO Sarl	-	45 637 680	-	-	Non recevable : non-respect du modèle de lettre de soumission, clauses 14 et 16 des IC référencés au niveau de la lettre de soumission au lieu des clauses 19.1 et 23.1	/
YOPI SARL	41 514 500	-	41 514 500	-	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	6 ^{ème}
LPA	-	48 979 440	-	57 022 603	Conforme, Erreur de saisie : Le montant TTC mentionné dans la lettre de soumission et lu publiquement est en effet le montant total HTVA. Le montant TTC corrigé est de 57 022 603	20 ^{ème}
ETB	-	55 868 204	-	-	Non conforme, quantités de conditionnement des items non précisées	/
Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la DGB						
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES : 32 339 600 FCFA ; MOYENNE PONDEREE TTC : 38 039 840 FCFA ; SEUIL MINIMUM TTC : 32 333 864 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE : 30 717 171 FCFA						
BMD Sarl	26 948 000	-	35 435 000	-	Conforme, Erreur de calcul du montant total HTVA, variation à la hausse du montant total HTVA	20 ^{ème}
DAN-BARKI Trading Sarl	28 154 000	-	28 154 000	-	Conforme	13 ^{ème}
SODICOM Sarl	25 600 000	-	25 600 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
EZO Sarl	-	31 570 900	-	31 570 900	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	8 ^{ème}
KITECH & CO	-	29 028 000		29 028 000	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
NEMMIB	25 155 000	-	25 155 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
BOUNZEMWINDE SERVICES BS	25 185 000	-	25 185 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
BMBC SARL	26 920 000	-	35 420 000		Conforme, Erreur de calcul du montant total HTVA, variation à la hausse du montant total HTVA	19 ^{ème}
EZO International Sarl	-	30 075 250	-	30 075 250	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
IPCOM	-	28 402 600	-	28 402 600	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
SAHABANE D&C Sarl	25 720 000	-	25 720 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
MFD Sarl	25 195 000	-	25 195 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
INTEL AFRIKA	-	30 885 320	-	30 914 820	Conforme, Erreurs de calcul des montants HTVA et TTC, variation à la hausse desdits montants ; Son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%.	4 ^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	30 833 400	-	30 833 400	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	2 ^{ème}
ECO AFRIQUE	-	33 040 000	-	33 040 000	Conforme	12 ^{ème}
TALAH BUROTEK	25 560 000	-	25 560 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
DECO SERVICE	30 118 500	-	-	-	Non conforme, références de l'item 27 (encre CANON Toner 8505) mentionnées dans les spécifications techniques différentes de celles du prospectus (références de photocopieur mentionnées au lieu d'encre)	/
LADOUN	24 930 000	-	24 930 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
ZITI SERVICES	-	30 514 800	-	30 514 800	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
SOCIETE Z NEERE Sarl	-	30 833 400	-	30 833 400	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	2 ^{ème} ex
IBG	-	29 996 780	-	29 996 780	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
ABM Expertises Africa	-	30 795 640	-	30 795 640	Conforme, cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix confirmés par lettre N°0014-07-2026/ABM	1 ^{er}

					du 15/07/2026 et caution de bonne exécution fixée à 35%	
MONDIALE DISTRIBUTION	-	31 712 500	-	41 828 050	Conforme , Erreurs de calcul des montants HTVA et TTC. Le montant HTVA corrigé est de 35 447 500. Ce qui donne un TTC corrigé de 41 828 050	21 ^{ème}
LKMS	-	32 039 950	-	32 039 950	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	10 ^{ème}
Z Z SERVICES	-	31 304 220	-	31 304 220	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	6 ^{ème}
CONIS INFORMATIQUE	-	30 272 900	-	30 272 900	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
AES SARL	-	30 691 800	-	30 691 800	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
OUDIS SARL	25 829 000	-	25 829 000		Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
SLCGB SARL	-	35 078 450	-	35 078 450	Conforme	15 ^{ème}
RDI SARL	-	30 290 600	-	30 290 600	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
LAFYA TECHNOLOGY	25 705 000	-	25 705 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
SBPE	-	30 252 250	-	30 252 250	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
ADBUTRAD	-	29 446 900	-	29 446 900	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
IMPERIUM GROUP	-	32 874 800	-	32 874 800	Conforme	11 ^{ème}
DOUM COMPUTER	26 020 000	-	-	-	Non recevable : non-respect du modèle de lettre de soumission, clauses 14 et 16 des IC référencés au niveau de la lettre de soumission au lieu des clauses 19.1 et 23.1 ; Caution fournie non conforme au lot soumis : « acquisition de fournitures de bureau/Montant 1.800.000 FCFA » au lieu de « acquisition de consommables informatiques /Montant 1.200.000 FCFA »	/
EVEDAF	26 700 000	-	26 700 000	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	7 ^{ème}
JEBNEJA SARL	-	30 054 600	-	41 412 100	Conforme , Erreurs de calcul des montants HTVA et TTC, variation à la hausse desdits montants	17 ^{ème}
DEVIMCO BURKINA	25 500 000	-	25 500 000	-	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
ETS SODRE & Fils	-	30 022 740	-	30 022 740	Conforme	Non Classé, offre anormalement basse
PBI SARL	-	40 332 400	-	40 332 400	Conforme	16 ^{ème}
YOPI SARL	26 295 000	-	26 295 000	-	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	5 ^{ème}
LPA	-	33 630 000	-	33 630 000	Conforme	14 ^{ème}
KID SARL	35 185 000	-	35 185 000	-	Conforme	18 ^{ème}
ETB	-	31 730 200	-	31 730 200	Conforme , cependant, son offre se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, prix à confirmer et caution de bonne exécution à fixer à 35%	9 ^{ème}
Attributaires	Lot 1 : ILBOUDO OLIVIER BUSINESS INTERNATIONAL (IOBI) pour un montant HTVA de Quarante et un millions cent trente-six mille (41 136 000) francs CFA avec un délai de livraison de trente (30) jours, son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35% ; Lot 2 : ABM Expertises Africa pour un montant TTC de Trente millions sept cent quatre-vingt-quinze mille six cent quarante (30 795 640) francs CFA avec un délai de livraison de trente (30) jours, son offre financière se trouve dans la limite de tolérance de 5% du seuil de l'offre anormalement basse, sa garantie de bonne exécution sera de 35%.					

AGENCE DE GESTION DU PEAGE

DEMANDE DE PRIX N°2026-003/MEF/SG/DG-AGP/DFC POUR L'ACQUISITION DE COPIEURS, IMPRIMANTES, D'ORDINATEURS SPECIFIQUES DE GRANDES CAPACITES ET AUTRES PETITS MATERIELS INFORMATIQUES, AU PROFIT DE L'AGENCE DE GESTION DU PEAGE. Financement : Budget AGP, EXERCICE 2026. Date de publication : Revue des marchés publics N°4423 du 16/06/2026 et son communiqué de correction de spécifications techniques et de report de date d'ouverture parue au quotidien N°4432 du 29/06/2026. Date d'ouverture des plis : le 03/07/2026. Date de délibération : le 10/07/2026. Nombre de plis : Huit (06)

Soumissionnaires	Montants Lu (en F CFA)		Conformité administrative et technique	Montants corrigés		Seuil des offres anormalement basses /seuil de tolérance (en TTC)		Délais proposés	Montants aux fins de classement (délais 30-60)	Observations/ Classement
	HTVA	TTC		HTVA	TTC	0,85 x M	(0,85 x M) x 0,95			

									Pénalité de 10 000 FCFA/ jour sup	
FZ SERVICES SARL	32 200 000	-	RAS	32 200 000	37 996 000	33 472 082 Conforme au regard de la clause IC 21.6	31 798 478	59 JOURS	38 286 000	Conforme 1 ^{er}
BELYEM SARL	26 610 000	-	RAS	26 610 000	31 399 800	33 472 082	31 798 478 Non conforme Offre anormalement basse au regard de la clause IC 21.6	60 JOURS	-	Non classé Non-respect du seuil de tolérance Offre anormalement basse
GRACIERA SERVICES	35 475 000	-	-Micro-ordinateur bureau All in one : au niveau du processeur, génération de l'ordinateur non précisée, Webcam non précisé -Disque dur externe proposé en lieu et place de disque interne demandé -Non mise à jour des caractéristiques de scanners, machines à reliure et détecteurs de faux billets conformément aux modifications apportées	-	-	-	-	60 JOURS	-	Non Conforme
ESOFT BURKINA	-	34 701 440	Micro-ordinateur bureau All in one -Absence de Bluetooth au niveau de la carte d'interface réseau sans fil -Écran tactile non proposé -Graveur double couche intégré ou externe non précisé Caractéristiques photocopieurs -Résolution d'impression non conforme -Capacité de stockage non proposé -Connectivité USB non proposée -Écran tactile non proposé -Résolution zoom non conforme -Grammage papier non fourni -Accessoires non pris en compte -Régulateur de tension non conforme -URL du fabricant non précisé -Référence des cartouches non fourni -Logiciel et documentations non fourni -Multiprise parafoudre de bonne qualité non précisée -Non mise à jour des caractéristiques de scanners, machines à reliure et détecteurs de faux billets conformément aux modifications apportées	-	-	-	-	45 JOURS	-	Non Conforme
COS SARL	-	39 913 382	Micro-ordinateur bureau All in one -Absence de Bluetooth au niveau de la carte d'interface réseau sans fil -Écran tactile non proposé -Génération de l'ordinateur au niveau du processeur non précisée -Webcam non précisée -Item logiciels bureautiques (MS 2024) non pris en compte Caractéristiques photocopieurs -Précision vitesse recto-verso non fourni -Grammage papier non fourni -Accessoires : références cartouches non fournies -Non mise à jour des caractéristiques de machines à reliure conformément aux modifications apportées	-	-	-	-	60 JOURS	-	Non Conforme
PROTECH SARL	-	33 999 930	- Non mise à jour des caractéristiques de scanners (chargeur de document 100 feuilles au moins en standard au lieu de 150 feuilles au moins en standard demandé) et détecteurs de faux billets conformément aux modifications apportées - Autonomie de batterie non ferme au niveau du micro-ordinateur	-	-	-	-	60 JOURS	-	Non Conforme
Attributaire : L'entreprise « FZ SERVICES SARL » a été déclarée attributaire du marché, pour un montant corrigé de trente-deux millions deux cent mille (32 200 000) FCFA HTVA, avec un délai d'exécution de cinquante-neuf (59) jours.										

MINISTERE DE LA SANTE

DEMANDE DE PRIX N°2026-0009/MS/SG/DMP DU 20/04/2026 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DALLES POUR RESERVOIRS, DE FOSSES A CENDRES ET DE LOCAUX POUR STOCKAGE DES DBM DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION DES INCINERATEURS (CHU YALGADO OUEDRAOGO, CHU SOUROU SANOU, CHR GAOUA, CHR DEDOUGOU ET CHR KOUDOUGOU).

Publication de l'avis : Revue des marchés n°4386 du vendredi 24 avril 2026.

Nombre de plis reçus : lot 1 (06) ; lot 2 (04) ; lot 3 (05) ; lot 4 (02) ; lot 5 (05)

Référence de la lettre de convocation de la Commission d'Attribution des Marchés pour la délibération (CAM) :

°2026-0612/MS/SG/DMP/gcam/ir du 30/04/2026. Date d'ouverture des plis et de délibération : 05/05/2026

Avis de non objection du bailleur en date du 16/07/2026

Financement : Fonds Mondial/SRPS/Activité HP 921

Soumissionnaire s	Montants lus (en F CFA)		Montants corrigés/ calculés (en F CFA)		Observations	Classe- ment
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Travaux de construction d'une dalle pour réservoir, d'une fosse à cendres et d'un local pour stockage des DBM dans le cadre de l'installation d'un incinérateur au CHU YALGADO OUEDRAOGO de Ouagadougou. Nombre de plis reçus du lot : 06 Enveloppe prévisionnelle E= 17 175 000 HTVA ; 0,6E= 10 305 000 Moyenne des offres conformes P = 12 585 531 ; 0,4P= 5 034 512 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 15 339 212 Borne supérieure (1,15M) = 17 640 094 ; Borne inférieure (0,85M) = 13 038 330 ; Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 12 386 414						
A.D.H.I SARL	12 540 000	-	12 539 998	-	Conforme Correction due aux arrondis entraînant une variation de – 2F CFA HTVA ; Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance.	1 ^{er}
3N CONSTRUCTION SARL	12 753 746	-	10 613 746	-	Conforme Erreur de sommation entraînant une variation de -2 140 000 CFA HTVA ; Offre anormalement basse et non acceptée dans le seuil de tolérance.	Non classé
PRIME PARTNERS	12 710 942	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier .	Non classé
AFRIQUE SERVICES CONSTRUCTION S	13 867 184	-	-	-	Non conforme Lettre de soumission non conforme au formulaire du dossier de demande de prix : le délai de validité de l'offre fait référence à la clause 10 des IC au lieu de la clause 14.	Non classé
PAANI Sarl	-	14 895 877	14 427 000	17 023 860	Conforme Erreur de sommation entraînant une variation de +1 803 375 HTVA soit +2 127 983 TTC.	3 ^{ème}
UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL	12 761 378	-	12 761 378	-	Conforme Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance.	2 ^{ème}
Lot 2 : Travaux de construction d'une dalle pour réservoir, d'une fosse à cendres et d'un local pour stockage des DBM dans le cadre de l'installation d'un incinérateur au CHU SOUROU SANOU de Bobo-Dioulasso. Nombre de plis reçus du lot : 04 Enveloppe prévisionnelle E=16 475 000 HTVA ; 0,6E= 9 885 000 Moyenne des offres conformes P = 12 626 115 ; 0,4P= 5 050 446 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 14 935 446 Borne supérieure (1,15M) = 17 175 763 ; Borne inférieure (0,85M) = 12 695 129 ; Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 12 060 373						
PRIME PARTNERS	12 202 292	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier ; Non-respect du cadre du devis quantitatif et estimatif (ajout d'un item : Démolition de murs, de bâtiments, d'arbres et nettoyage de sites).	Non classé
GEC-TRA SARL	-	14 763 700	12 511 610	14 763 700	Conforme Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance.	2 ^{ème}
UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL	12 274 528	-	12 274 528	-	Conforme Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance.	1 ^{er}
FACOBAT SARL	-	15 448 805	13 092 207	15 448 805	Non Conforme Personnel : Quatre (04) marchés similaires exécutés au lieu de cinq (05) demandés pour les maçons, les ferrailleurs et le menuisier.	Non classé
Lot 3 : Travaux de construction d'une dalle pour réservoir, d'une fosse à cendres et d'un local pour stockage des DBM dans le cadre de l'installation d'un incinérateur au CHR de Dédougou ; Nombre de plis reçus du lot : 05 Enveloppe prévisionnelle E=12 920 000 HTVA ; 0,6E= 7 752 000 Moyenne des offres conformes P = 11 193 234 ; 0,4P= 4 477 293 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 12 229 293 Borne supérieure (1,15M) = 14 063 687 ; Borne inférieure (0,85M) = 10 394 899 ; Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 9 875 154						
BATIMENT TRAVAUX GENERAUX (BTG)	9 817 147	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier.	Non classé

PAMAS BTP SARL	10 838 633	-	-	-	Non conforme Non-respect du cadre du devis quantitatif et estimatif (non prise en compte de l'item A.1.1 et ajout d'un item au A : Dalle pour réservoir) ; cumul de deux items au point V: plomberie sanitaire du C: Local de stockage de DBM.	Non classé
PRIME PARTNERS	9 582 149	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier; Non respect du cadre du devis quantitatif et estimatif (ajout d'un item : Démolition de murs, de bâtiments, d'arbres et nettoyage de sites).	Non classé
PAANI Sarl	-	15 093 144	12 790 800	15 093 144	Conforme	1^{er}
UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL	9 595 667	-	-	-	Conforme Offre anormalement basse et non acceptée dans le seuil de tolérance.	Non classé
Lot 4 : Travaux de construction d'une dalle pour réservoir, d'une fosse à cendres et d'un local pour stockage des DBM dans le cadre de l'installation d'un incinérateur au CHR de Gaoua ; Nombre de plis reçus du lot : 02 Enveloppe prévisionnelle E= 12 920 000 HTVA						
BATIMENT TRAVAUX GENERAUX (BTG)	10 517 147	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier.	Non classé
PRIME PARTNERS	10 009 769	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier.	Non classé
Lot 5 : Travaux de construction d'une dalle pour réservoir, d'une fosse à cendres et d'un local pour stockage des DBM dans le cadre de l'installation d'un incinérateur au CHR de Koudougou ; Nombre de plis reçus du lot : 05 Enveloppe prévisionnelle E=12 920 000 HTVA ; 0,6E= 7 752 000 Moyenne des offres conformes P = 10 009 430 ; 0,4P= 4 003 772 Moyenne pondérée (0,6E+0,4P) M = 11 755 772 Borne supérieure (1,15M) = 13 519 138 ; Borne inférieure (0,85M) = 9 992 406 ; Seuil de tolérance (0,85M*0,95) = 9 492 786						
PAMAS BTP SARL	10 731 888	-	-	-	Non conforme Non-respect du cadre du devis quantitatif et estimatif (non prise en compte de l'item A.1.1 et ajout d'un item au A : Dalle pour réservoir) ; cumul de deux items au point V: plomberie sanitaire du C: Local de stockage de DBM	Non classé
3N CONSTRUCTION SARL	9 450 622	-	9 450 622	-	Conforme Offre anormalement basse et non acceptée dans le seuil de tolérance	Non classé
PRIME PARTNERS	9 572 169	-	-	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : 60 jours comme délai de validité de l'offre proposé au lieu de 70 jours conformément à l'avis de demande de prix y relatif publié et au modèle de garantie de soumission joint dans le dossier	Non classé
PAANI Sarl	-	11 206 197	10 982 000	12 958 760	Erreur de sommation entraînant une variation de +1 485 223 HTVA soit +1 752 563 TTC	2^{ème}
UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL	9 595 667	-	9 595 667	-	Conforme Offre anormalement basse mais acceptée dans le seuil de tolérance	1^{er}
Attributaires	Lot 1 : A.D.H.I Sarl pour un montant de douze millions cinq cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (12 539 998) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; Lot 2 : UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL pour un montant de douze millions deux cent soixante-quatorze mille cinq cent vingt-huit (12 274 528) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; Lot 3 : PAANI Sarl pour un montant de douze millions sept cent quatre-vingt-dix mille huit cents (12 790 800) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ; Lot 4 : Infructueux pour absence d'offre conforme. Lot 5 : UNIVERS CONSTRUCTION SERVICES INTERNATIONAL pour un montant de neuf millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille six cent soixante-sept (9 595 667) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-0005/MS/SG/DMP DU 13/04/2026 RELATIVE A LA REPRODUCTION DE SUPPORTS D'ENREGISTREMENT ET DE NOTIFICATION AU PROFIT DU PNT. Nombre de plis reçus : 15 ; Date de dépouillement : 27/04/2026. Financement : FONDS MONDIAL /TB , activité 116 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture : n°2026-0547/MS/SG/DMP/gcam/ir du 22/04/2026 Montant Prévisionnel : 30 588 744 HTVA ; Borne inférieure : 22 959 194 ; seuil de tolérance : 21 811 234 ; Borne supérieure : 31 062 439 Date de l'ANO : 1^{er} juillet 2026 Extrait de décision N°2026-L0274/ARCOP/ORD du 29/07/2026						
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BCS SARL	25 082 770	29 597 669	25 082 770	29 597 669	Non classé	Non conforme : Item 18 : Format de la couverture 35.5 x 33 demandé au lieu de format A4 proposé.
SHINY SERVICES SARL	-	26 994 565	22 876 750	26 994 565	Non classé	Non conforme : Item 12 : Format du registre non précisé.

EXTRA PRINT	27 682 500	-	27 682 500	32 665 350	Non classé	Non conforme : Item 16 : Couleur de la couverture jaune poussin proposé au lieu de vert foncé demandé ;
PHILIS MEDIA SERVICES	-	27 304 020	23 139 000	27 304 020	7 ^{ème}	Conforme
DJABACOM	22 101 000	-	22 101 000	26 079 180	2 ^{ème}	Conforme
SONAZA SARL	-	23 520 940	19 933 000	23 520 940	Non classé	Conforme, offre anormalement basse
ALPHA PRODUCTION INTERNATIONALE (API)	24 763 000	-	24 763 000	29 220 340	Non classé	Non conforme : -Diplôme de l'infographiste non conforme :BAC (série D) proposé au lieu de BAC Informatique (série H) demandé
DEC COM BURKINA	23 740 000	28 013 200	23 740 000	28 013 200	8 ^{ème}	Conforme
RE.NA.COM	15 000 000	17 700 000	15 000 000	17 700 000	Non classé	Conforme, offre anormalement basse
S I T D	21 906 000	25 849 080	21 906 000	25 849 080	1 ^{er}	Conforme, offre anormalement basse, retenue après l'application du seuil de tolérance
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	26 528 760	22 482 000	26 528 760	3 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE IBN SAID SARL	22 925 750	-	22 925 750	27 052 385	6 ^{ème}	Conforme
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	22 526 000	-	22 526 000	26 580 680	4 ^{ème}	Conforme
GROUPE FRATERNEL ELITE	25 740 750	-	25 740 750	30 374 085	Non classé	Non conforme : Item 3 : Papier cartonné format A4 proposé au lieu de format 26.5 x 9 cm demandé
DEFI GRAPHIC	-	26 770 070	22 686 500	26 770 070	5 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (SITD) pour un montant de vingt un millions neuf cent six mille (21 906 000) francs CFA HTVA suite à l'application du seuil de tolérance sur l'offre anormalement basse avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix n°2026-016/MEBAPLN/SG/DMP du 15/06/2026 pour l'entretien et la maintenance des installations solaires, du circuit électrique, de la plomberie et des appareils sanitaires au profit du BCMP, de la DGESS, et du SP-PSDEBS (marché à commandes)

Convocation CAM : N°2026-000041/ MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 29/06/2026.

Publication : Quotidien des Marchés publics N°4429 du mercredi 24/06/2026.

Date d'ouverture : vendredi 03/07/2026. **Nombre de lot** : lot unique. **Nombre de concurrents** : quatre (04)

Lot unique : entretien et maintenance des installations solaires, du circuit électrique, de la plomberie et des appareils sanitaires au profit du BCMP, de la DGESS, et du SP-PSDEBS (marché à commandes)

Soumissionnaires	Montants lus publiquement en FCFA				Montants corrigés en FCFA				Observations
	HTVA mini	HTVA maxi	TTC mini	TTC maxi	HTVA mini	HTVA maxi	TTC mini	TTC maxi	
SAID MULTI-SERVICES	8 237 750	15 439 750	-	-	-	-	-	-	Non conforme Absence des items 90, 91, 92,93 et 94 dans les des spécifications techniques, dans le Bordereau des prix unitaires et le bordereau des prix et des quantités. Absence de proposition de délai d'exécution
ATELIER BURKINABE D'ELECTRICITE FROID ET DIVERS (A.B.E.F.D.)	-	-	9 368 197	18 458 976	-	-	-	-	Non conforme -Item 22 : Non précision de la longueur et de la tension ; -Item 5 : spécification non conforme (Renouvellement du flexible de WC en cuivre demandé contre Renouvellement du flexible de WC en cuire proposé) -Lettre de soumission non conforme concernant le délai de validité de l'offre (clause 15 au lieu de clause 14).
HARD HOME Sarl	8 381 600	17 144 350	9 890 288	20 230 333	-	-	-	-	Non Conforme Absence de proposition de délai d'exécution
ETES BURKINA Sarl	-	-	10 108 470	18 651 965	8 464 500	15 704 750	9 988 110	18 531 605	Conforme et classé 1^{er} -Item 2 : Montant en lettre 5 000 et montant en chiffre 3 000 soit une variation positive de 2 000 -Item 21 : Montant en lettre 75 000 et en chiffre 175 000 soit une variation négative de 100 000 -Item 28 : Montant en lettre 2 000 et en chiffre 2 500 soit une variation positive de 500 F. Ces corrections ont entraîné une variation de -120 360 FCFA sur les montants ttc minimum et maximum soit un taux de -1,19% sur le montant minimum TTC et -0,65 % sur le montant maximum TTC.
Attributaire provisoire	ETES BURKINA Sarl pour un montant minimum de neuf millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent dix (9 988 110) FCFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions cinq cent trente un mille six cent cinq (18 531 605) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande.								

CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES (CENAMAFS)

Appel d'offres ouvert accéléré N°2026-AOOAI 01/MESFPT/SG/CENAMAFS/DG/PRCP du 31/03/2026 pour la reproduction de manuels scolaires

Lot 1 : Reproduction de trois (03) titres de manuels scolaires et quatre (04) guides pédagogiques ;

Lot 2 : Reproduction de trois (03) titres de manuels scolaires ; Lot 3 : Reproduction de sept (07) titres de manuels scolaires

Financement : Budget CENAMAFS, exercice 2026. Références de la publication de l'avis : RMP N° N°4372 du 06 avril 2026

Date de dépouillement : 04/05/2026 ; date de délibération : 19/05/2026 ; Nombre de plis : 09

Lot 1 : Seuil des offres anormalement basses : 331 654 054 F CFA TTC ;

Seuil de tolérance (5% du seuil des offres anormalement basses) : 315 071 351 F CFA TTC

Lot 2 : Seuil des offres anormalement basses : 410 187 315 F CFA TTC ;

Seuil de tolérance (5% du seuil des offres anormalement basses) : 389 677 949 F CFA TTC

Lot3 : Seuil des offres anormalement basses : 355 583 064 F CFA TTC ;

Seuil de tolérance (5% du seuil des offres anormalement basses) : 337 803 910 F CFA TTC

Soumissionnaire	Lots	Prix de l'offre (lu publiquement)	Montants corrigés (FCFA)	Observations
HOODA GRAPHIC IMPRIMERIE	1	650 629 500 TTC	-	Ecarté pour avoir présenté, sur le même marché et pour le même lot, plusieurs offres, en agissant à la fois comme candidat individuel et comme membre d'un groupement. Confère Article 48 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2025
NIDAP IMPRIMERIE	1	314 275 000 HTVA 370 844 500 TTC	-	Ecarté pour non-conformité de la garantie de soumission. Le bénéficiaire de la garantie est Ministère de l'enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique au lieu du CENAMAFS
	2	452 175 000 HTVA 533 566 500 TTC	-	Ecarté pour non-conformité de la garantie de soumission. Le bénéficiaire de la garantie est Ministère de l'enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique au lieu du CENAMAFS et offre financière hors enveloppe
	3	360 250 000 HTVA 425 095 000 TTC	-	Ecarté pour non-conformité de la garantie de soumission. Le bénéficiaire de la garantie est Ministère de l'enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique au lieu du CENAMAFS
G.I.B-C.A.C. I-B	1	335 149 500 TTC	284 025 000 HTVA 335 149 500 TTC	4 ^e
GROUPEMENT INTER GRAPHIC SARL -HOODA GRAPHICS SUARL	1	331 060 800 TTC	-	Ecarté pour avoir présenté, sur le même marché et pour le même lot, plusieurs offres, en agissant à la fois comme candidat individuel et comme membre d'un groupement. Confère Article 48 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2025
	2	457 586 300 TTC	387 785 000 HTVA 457 586 300 TTC	4 ^e
	3	354 147 500 TTC	300 125 000 HTVA 354 147 500 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 4 ^e
GROUPEMENT ALBATROS AFRIQUE SA-MARTIN PÊCHEUR	1	325 084 100 TTC	275 495 000 HTVA 325 084 100 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 2 ^e
	2	446 482 800 TTC	378 460 000 HTVA 446 582 800 TTC	3 ^e
	3	344 908 100 TTC	292 295 000 HTVA 344 908 100 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 2 ^e
INDUSTRIE DES ARTS GRAPHIQUES SA (IAG)	1	338 093 600 TTC	286 520 000 HTVA 338 093 600 TTC	5 ^e
	2	496 762 300 TTC	420 985 000 HTVA 496 762 300 TTC	5 ^e
	3	392 922 300 TTC	332 985 000 HTVA 392 922 300 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 5 ^e
GROUPEMENT DEFI GRAPHIC SARL ET SUDARSHAN PAPER ET BOARD PRIVATE LIMITED (SPBPL)	1	283 850 000 HTVA 334 943 000 TTC	283 850 000 HTVA 334 943 000 TTC	2 ^e
	2	352 820 000 HTVA 416 327 600 TTC	352 820 000 HTVA 416 327 600 TTC	3 ^e
	3	295 075 000 HTVA 348 188 500 TTC	295 075 000 HTVA 348 188 500 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 3 ^e
GROUPEMENT QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD-SFEM FOURNITURES	1	292 924 250 HTVA 345 650 615 TTC	-	Ecarté pour non-conformité de la garantie de soumission. La garantie est au nom QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD au lieu GROUPEMENT QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD et SFEM FOURNITURES
	2	386 544 750 HTVA 456 122 805 TTC	-	Ecarté pour non-conformité de la garantie de soumission. La garantie est au nom QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD au lieu GROUPEMENT QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD et SFEM FOURNITURES
	3	319 733 500 HTVA 377 285 530 TTC	-	Ecarté pour non-conformité de la garantie de soumission. La garantie est au nom QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD au lieu GROUPEMENT QUARTERFOLD PRINTABILITIES PVT.LTD et SFEM FOURNITURES
GROUPEMENT PITAMBRA BOOKS PVT. LTD- INOVATECH GLOBAL SERVICES SARL	1	318 995 300 TTC	270 335 000 HTVA 318 995 300 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 1 ^{er}
	2	389 907 400 TTC	330 430 000 HTVA 389 907 400 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 1 ^{er}
	3	338 996 300 TTC	287 285 000 HTVA 338 996 300 TTC	Offre financière anormalement basse, contenue dans le seuil de tolérance et confirmée 1 ^{er}

ATTRIBUTAIRES	1	GROUPEMENT PITAMBRA BOOKS PVT. LTD- INOVATECH GLOBAL SERVICES SARL pour un montant de trois cent dix millions huit cent vingt-deux mille cinq cents (310 822 500) de francs CFA HTVA soit un montant TTC de trois cent soixante-six millions sept cent soixante-dix mille cinq cent cinquante. (366 770 550) francs CFA après une augmentation des quantités de 14,71% entraînant une augmentation du montant initial de 14,98% . Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours .			
	2	GROUPEMENT PITAMBRA BOOKS PVT. LTD- INOVATECH GLOBAL SERVICES SARL pour un montant de trois cent soixante-dix-neuf millions huit cent trente-neuf mille (379 839 000) de francs CFA HTVA soit un montant TTC de quatre cent quarante-huit millions deux cent dix mille vingt. (448 210 020) francs CFA après une augmentation des quantités de 14,80% entraînant une augmentation du montant initial de 14,95% . Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours .			
	3	GROUPEMENT PITAMBRA BOOKS PVT. LTD- INOVATECH GLOBAL SERVICES SARL pour un montant de trois cent vingt-neuf millions trois cent quarante-trois mille cinq cents. (329 343 500) de francs CFA HTVA soit un montant TTC de trois cent quatre-vingt-huit millions six cent vingt-cinq mille trois cent trente. (388 625 330) francs CFA après une augmentation des quantités de 15,00% entraînant une augmentation du montant initial de 14,64% . Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours .			

MINISTERE DE LA COMMUNICATION DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Demande de prix n°2026-30/MCCAT/SG/DMP du 14/07/2026 pour l'acquisition de panoneaux et de scellés au profit de la DGT.

Financement : Compte trésor, gestion 2026. **Publication de l'Avis** : revue des marchés publics n° n°4447 du lundi 20 juillet 2026 (page 46).

Nombre de lots : lot unique. **Ouverture des plis** : 29/07/2026. **Nombre de plis** : cinq (05). **Budget global prévisionnel** = 9 735 000 francs CFA TTC

Soumissionnaire	Montants lus en F CFA		Montants Corrigés en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : acquisition de panoneaux et de scellés au profit de la DGT E = Enveloppe prévisionnelle : 9 735 000 F CFA TTC . Total des montants TTC des offres conformes = 17 243 340 F CFA P = Moyenne des offres financières conformes = 8 621 670 F CFA M = Moyenne pondérée des offres = $(0,6 \times 9\,735\,000) + (0,4 \times 8\,621\,670) = 9\,289\,668$ F CFA Seuil des offres anormalement basses : $0,85 \times 9\,289\,668 = 7\,896\,218$ FCFA ; Seuil de tolérance : $7\,896\,218 \times 0,95 = 7\,501\,407$ FCFA.						
Racheté Services SARL	7 350 000 HTVA	-	-	-	Non conforme : Entreprise n'appartenant pas à la catégorie des moyennes entreprises conformément aux IC 3.5 des données particulières de la demande de prix	Non classée
FASO REFERENCE	-	8 761 500 TTC	-	8 761 500 TTC	Conforme	1^{er}
MOUILLO	-	7 540 200 TTC	-	-	Non conforme : Absence de format du panoneau dans les spécifications techniques	Non classée
DEC COM BURKINA	6 350 000 HTVA	7 493 000 TTC	-	-	Non conforme : Absence de la colonne modèle du panoneau et absence du format des panoneaux dans les spécifications techniques	Non classée
ETS SODRE & FILS	-	7 198 000 TTC	-	7 198 000 TTC	Conforme	Offre anormalement basse
Attributaire	FASO REFERENCE SARL pour un montant de dix millions quarante-cinq mille trois cent quarante (10 045 340) francs CFA TTC après une augmentation des quantités de l'item 1 panoneau : 1 160 au lieu de 1 000 , soit une variation de 14.65% , avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .					

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N° 2026-039/MICA/SOABHY POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES AU PROFIT DE LA SONABHY A PENI.

Financement : budget SONABHY, exercice 2026. **Publication de l'avis** : quotidien des marchés Publics N°4437 du lundi 06 juillet 2026

Nombre de plis reçus : deux (02). **Nombre de lot** : un (01). **DATE DE DELIBERATION** : 23/07/2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Borne inférieure : 8 470 080 et Borne supérieure : 11 459 520						
EKAMAF-BTP	-	7 998 040	-	-	-	Offre non conforme Lettre de soumission non conforme : elle ne comporte pas de montant minimum et maximum
ZANMA NOOMA SERVICES	Mini : 4 200 000 Maxi : 8 400 000	-	Mini : 4 200 000 Maxi : 8 400 000	Mini : 4 956 000 Maxi : 9 912 000	1 ^{er}	Offre conforme
Attributaire	ZANMA NOOMA SERVICES, Tel : 78 80 50 48/ 76 70 89 74 : pour un montant minimum de quatre millions deux cent mille (4 200 000) francs CFA HT et un montant maximum de huit millions quatre cent mille (8 400 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et 60 jours par commande.					

DEMANDE DE PRIX N° 2026-031/MICA/SOABHY POUR L'ACQUISITION ET LA POSE DE PANNEAUX AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO. **Financement** : budget SONABHY, exercice 2026. **Publication de l'avis** : quotidien des marchés Publics N°4416 du vendredi 05 juin 2026.

Nombre de plis reçus : Six (06). **Nombre de lots** : Un (01). **DATE DE DELIBERATION** : 25/06/2026.

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
- une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 28 588 138 francs CFA TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 38 678 069 francs CFA TTC - seuil de tolérance est à : 27 158 731						
MAHME DISTRIBUTION SARL	22 060 200		-	-	Non classé	Offre écartée : Anormalement basse
E.N.O BTP	23 302 542		-	-	Non classé	Offre écartée : Prospectus non fourni aux items 1
RASMANE EXPRESS LOGISTICS	21 949 150		-	-	Non classé	Offre écartée : Prospectus non conforme à l'items 1 : Il propose un panneau avec les notices de poste de travail de dimension (longueur de 44 cm et largeur de 61 cm) au lieu d'un panneau avec les notices de poste de travail et le mode opératoire de dimension (longueur de 30.5 cm x2 et largeur de 44 cm)

ENTREPRISE NIINAANGO SARL	29 500 000	-	29 500 000	34 810 000	3 ^{ème}	Offre acceptée
ELT PUB	-	34 220 000	-	-	2 ^{ème}	Offre acceptée
E.T.B	-	31 270 000	-	-	1 ^{er}	Offre acceptée
Attributaire	ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (E.T.B) /Email : elthino.tb@hotmail.com /Tél. :78 88 84 95/70 55 07 89 pour un montant de trente et un millions deux cent soixante-dix mille (31 270 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fiche synthèse rectificative de la manifestation d'intérêt n° 2026-08/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTPI pour le recrutement d'une agence/cabinet spécialisé en création, réalisation et production de supports et outils audiovisuels au profit de la SONABEL

(Suivant courrier n° 2026/00-370/MEF/SG/DG-CMEF/DCMP du 8 juillet 2026)

Tableau 3 : Evaluation des candidatures (application des critères)

N°	Nom du Candidat	Lettre de manifestation d'intérêt et présentation générale du candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (copies de la page de garde des marchés et attestations de bonne exécution ou PV de réception ou rapport de validation)	Commentaires
1.	GROUPE LA BOUSSOLE	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : 1- Etudes et Marketing 2- Conseil en communication 3- Confection de panneaux publicitaires 4- Sondage 5- Editions Publicitaires 6- Audio-visuel 7- Régie Publicitaire 8- Création d'événements 9- Affichage Urbain 10- Travaux d'imprimerie 11- Autres.	14 ans	Deux (02) marchés similaires : ✓ Lettre de commande n° 001/2023/PCE/MG/SBBF/2023 au profit de SUNU Assurance ; ✓ Contrat cadre n°0478/2020/DG. ONATEL-SA-SA/DAF/dAL/Dcirp.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total deux (02) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible : absence d'attestations de bonne exécution ou des rapports de validation des deux marchés similaires
2.	B.C.S SARL	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Formation dans les domaines du social et de la santé ; - Recherche et évaluation ; - Communication et multimédia ; - Education et coaching ; - Hygiène et assainissement ; - Etc.	20 ans	Seize (16) marchés similaires : ✓ Marché à commandes n° EPE-SND/00/01/02/00/2025/00070 ; ✓ Marché à commandes n° 42/00/01/02/00/2025/01537 ; ✓ Marché à commandes n° EPE-MNBF/00/01/04/00/2025/00030 ; ✓ Marché N° EPE-OST/00/01/02/00/2025/00038 ; ✓ Contrat N° MCBF_CS_2024_028 ; ✓ Marché N°38/00/01/02/00/2023/00309 ; ✓ Marché N°EPE-ISTIC /00/01/02/00/2022/00038 ; ✓ Marché à Commandes N° 05/00/01/01/00/2022/00027 ; ✓ Marché à Commandes N°05/00/01/01/00/2022/00028 ; ✓ Contrat de services N° AVGIDT/CS/2021/001 ; ✓ Marché N° AAI-ARCOP/03/00/02/06/00/2021/00012 ; ✓ Marché à Commandes N°15/00/01/02/00/2021/00063 ; ✓ Contrat N° 14/00/02/06/80/2020/00030 ; ✓ Marché à Commandes N° 42/00/01/02/00/2020/00279 ; ✓ Marché à Commandes N° 25/00/01/02/00/2019/00029 ; ✓ Marché à Commandes N° 05/00/01/01/00/2019/00049.	Retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total seize (16) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible : Néant
3.	EVOOLIUM SARL	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Stratégie de communication ; - Branding et identité visuelle ; - Publicité et campagnes digitales ;	07 ans	Cinq (05) attestations de bonnes exécutions.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a fourni au total cinq (05) attestations de bonnes exécutions dans les cinq (05) dernières années. Point faible

			• Etc.			Il n'a fourni aucun contrat concernant lesdites attestations.
4.	KORY CONCEPT	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Production Audiovisuelle ; - Communication Institutionnelle ; - Régie publicitaire - Etc.	20 ans	Deux (02) marchés similaires : ✓ Marché n° 10/00/01/04/00/2023/00134 ✓ Contrat n° 188-25af-SEPOP-capitalisation du CGOP/CPF_AFD.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total deux (02) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Il n'a pas fourni l'attestation de bonne exécution du Contrat n° 188-25af-SEPOP-capitalisation du CGOP/CPF_AFD.
5.	L'OEIL DE DIEU PRODUCTION	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Couverture médiatique ; - Production et contenus audiovisuel ; - Captation et diffusion en direct ; - Etc.	02 ans	Deux (02) marchés similaires : ✓ Bon de commandes n° 5346/A0AA0000/24 du 18/11/2024 au profit de la SONABEL ; ✓ Marché AAI-ARSE n°03/00/01/04/00/2025/00048 sans fournir d'attestation de bonne exécution.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total deux (02) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Une seule attestation de bonne exécution fournie
6.	EXCELLE GROUP INTERNATIO NAL	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Communication institutionnelle ; - Production audiovisuelle ; - Relations publiques ; - Couverture médiatique ; - Création graphique ; - Etc.	06 ans	Trente-six (36) marchés similaires : ✓ Bon de commandes n° 40434393/1 du BIT du 19/07/2023 ; ✓ Contrat n° 83442404 de GIZ ; ✓ Contrat n° 011-ProEmploi-2024 de GIZ ; ✓ Contrat N° 83494971 GIZ ; ✓ Contrat N°83483694 GIZ ; ✓ Contrat N° 07-ProFinA-2025 ; ✓ Marché à commande N° 38/00/01/02/00/2025/00208 ; ✓ Marché N°21/00/02/09/99/2025/00025 ; ✓ Marché N° AAC-CNO/00/01/09/00/2025/00057 ; ✓ Contrat N° 83474533 ; ✓ Marché N° 42/00/01/04/00/2024/01317 ; ✓ Marché N° 021/00/01/09/84/2024/01134 ; ✓ Marché N° 21/00/01/09/99/2024/00125 ; ✓ Marché N° 21/00/01/09/99/00/2024/01111 ; ✓ Marché N° 21/00/01/09/99/2024/00067 ; ✓ Contrat N° 83442404 ; ✓ Marché N° 42/00/01/04/00/2024/03033 ; ✓ Marché N° EPE-IJKZ/00/01/04/00/2023/00001 ; ✓ Marché N° 09/00/01/09/00/2023/00594 ; ✓ Marché à commande N° EPE-ONTB/00/01/04/00/2023/00015 ; ✓ Bon de commande N° 40434393/1 ; ✓ Contrat de prestation de services N° 00/RAME/2022 ; ✓ Marché VSP N° 21/00/01/04/63/2022/00010 ; ✓ Contrat N° 02/2022/PMM ; ✓ Marché N° 27/00/01/04/00/2021/00001 ; ✓ Marché N° 21/00/01/04/63/2021/00008 ; ✓ Marché N° 21/00/01/09/84/2021/00320 ; ✓ Marché N° 29/00/02/07/00/2021/00333 ; ✓ Marché à commande N° 15/00/01/04/00/2021/00010 ; ✓ Contrat N° 002/2021/PMM/T05-EUTF-SAH-BF-08-03 (ABACT05.770) ;	Retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total trente-six (36) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Il a fourni 22 attestations de bonne fin d'exécution, dont certaines ne comportent pas le numéro de marché et d'autres l'intitulé ne correspond pas à celui du contrat.

					✓ Marché public N° 23/00/02/07/00/2021/00620 ; ✓ Marché N° 21/00/01/04/63/2020/00007 ; ✓ Marché N° 21/00/01/04/63/2020/00005 ; ✓ Contrat N° 83440807 ; ✓ Contrat N° 83454881 GIZ ; ✓ Contrat N° 83450339 GIZ.	
7.	Ace Development Synergie	• la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants :	34 ans	Neuf (09) marchés similaires : ✓ Marché n° EPE-FONAFI/00/02/06/00/2022/00017 ; ✓ Contrat n° 09/00/02/06/80/2021/00010 ; ✓ Contrat n° 14/00/02/06/80/2019/00038 ; ✓ Marché N° SE-LONAB/00/02/06/00/2023/00157 ; ✓ Marché N° SE-LONAB/00/02/06/00/2023/00156 ; ✓ Marché N° EPE-CBA/09/01/06/00/2023/00013 ; ✓ Contrat N° 31/00/02/05/80/2022/00027 ; ✓ Marché N°2020/24/IDA/PPCB/PM/SG/BGPL/DG ; ✓ Contrat N°24/00/02/05/78/2020-00013/MESRSI/SG/PAES ;	Retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total neuf (09) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Néant
8.	GOLAN CONSULTING & SERVICES SARL	• la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : • Communication stratégique ; • Production audiovisuelle ; • Accompagnement institutionnel ; • Prestation de services multidisciplinaire ; • Etc.	07 ans	Douze (12) marchés similaires : ✓ Bon de commandes n° 5684/A0A00000/24 au profit de la SONABEL ; ✓ Marché n° SE-ONEA/00/01/04/00/2025/00063 ; ✓ Marché n° 22/00/01/04/00/2021/00070/MFSNFAH/SG/FNS/DFC du 30/12/2021 ; ✓ BC2500258 ; ✓ Bon de commandes N° DCC/005/20 ✓ Marché N° 22/00/01/04/00/2021/00050/MFSNFAH/SG/FNS/DFC ; ✓ Marché N° SE-LONAB/00/01/09/00/2023/00178 ; ✓ Marché N° 22/00/01/04/00/2021/00070/MFSNFAH/SG/FNS/DFC ; ✓ Marché N° 22/00/01/04/00/2021/00148 ; ✓ Marché à Commandes N° 24/00/01/04/00/2024/00320 ; ✓ Marché N° 22/00/01/04/83/2021/00007 ; ✓ Marché N° 22/00/01/04/99/2021/0129.	Retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total douze (12) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Néant
9.	AGENCE BaCo'S CONSULTING	• la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : • Production audiovisuelle ; • Distribution et projection de films ; • Animation événementielle ; • Etc.	06 ans	Aucun marché similaire.	Non retenu Point fort néant Point faible : le soumissionnaire n'a fourni aucun marché similaire dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis.
10.	JADE PRODUCTIONS	• la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : • Communication institutionnelle ; • Communication commerciale & Marketing ; • Dynamisation digitale ; • Etc.	25 ans	Deux (02) marchés similaires : ✓ Marché n° BFA21003-10016 ; ✓ Contrat de prestation portant capitalisation des acquis du projet ECED-MOUHOUN.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total deux (02) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Néant
11.	ACCES BURKINA	• la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; • la présentation générale du	Intervient dans les domaines suivants : • Production audiovisuelle ; • Communication.	08 ans	Un (01) marché similaire : ✓ Contrat de prestation de services n° 017/FDC/2024.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total une (01) référence similaire dans les cinq (05) dernières

		candidat fournie.				années comme indiqué dans l'avis. Point faible Néant
12.	IMAGIC.COM	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Elaboration de stratégie de communication ; - Production de contenus visuels et audiovisuelle ; - Médias planning, diffusion et veille stratégique ; - Etc.	15 ans	Aucun marché similaire.	Non retenu Point fort néant Point faible : le soumissionnaire n'a fourni aucun marché similaire dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis.
13.	Groupeement PRECIS PLUS SARL / BOIMA SARL / PRO ORG	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Communication institutionnelle ; - Production audiovisuelle ; - Conseils et accompagnement en communication	05 ans	Trois (03) marchés similaires : ✓ Marché n° EPE-ABCA/00/01/04/00/2025/00025 ; ✓ Marché n° 27/00/02/07/80/2024/00100 ; ✓ Marché n° SE-LONAB/00/01/09/00/2020/00074.	Non retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total trois (03) références similaires dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible absence d'attestations de bonne exécution ou des rapports de validation desdits marchés similaires
14.	CREUSET POUR ACTIONS EN COMMUNICA TION (CRAC)	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Conseils en communication et publicité ; - Production médiatique et audiovisuelle ; - Organisation d'évènementielle ; - Etc	05 ans	Quarante-un (41) marchés similaires : ✓ Lettre de commandes à ordres n°SE/00/01/02/01/2025/00056 ; ✓ Marché à commandes n° EPE-CENAMAFS/00/01/02/00/2025/00008 ; ✓ Marché à commande PCIM-INTS n° 18/00/01/04/00/2025/00005 ; ✓ Marché N° EPE-CENAMAFS/00/01/02/00/2025/00010 ; ✓ Marché N° EPE-CENAMAFS/00/01/02/00/2025/00008 ; ✓ Marché à commande N° 14/00/01/04/80/2025/00053 ; ✓ Marché à commande N° 25/00/01/04/00/2025/00074 ; ✓ Contrat N° EPE-ONASER/00/01/02/00/2025/00161 ; ✓ Marché N° 42/00/01/04/80/2025/00470 ; ✓ Marché N° 25/00/02/07/00/2025/00020 ; ✓ Marché à commande N° EPE-FT/00/01/04/00/2025/00014 ; ✓ Marché N° EPE-FIE/00/01/04/00/2025/00038 ; ✓ Marché N° 09/00/02/07/80/2025/00009 ; ✓ Marché N° EPE-AEN/11/01/02/00/2024/00027 ; ✓ Marché à commande IMPULSE /00/01/04/73/2024/00002 ; ✓ Marché à commande N° EPE-ABNORM/00/01/02/00/2024/00033 ; ✓ Marché N° AAC-BNGPB/00/02/04/00/2024/00201 ; ✓ Marché à commande N° 31/00/01/02/00/2024/00019 ; ✓ Marché N° EPE-ONTB/00/01/04/00/2024/00010 ; ✓ Marché N° 42/00/01/02/00/2024/01666 ; ✓ Marché N° 27/00/01/02/03/2024/00023 ; ✓ Marché N° EPE-ES/00/01/04/00/2024/00035 ; ✓ Marché à commande N° 23/00/01/04/00/2024/05645 ; ✓ Marché à commande N°	Retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total quarante-un (41) référence similaire dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Néant

					24/00/01/02/00/2024/00294 ; ✓ Marché N° 14/00/01/04/04/2024/00002 ; ✓ Marché N° EPE-ANEREE/00/01/04/00/2024/00055 ; ✓ Marché N° EPE-ANEREE/00/01/04/00/2024/00069 ; ✓ Marché N° EPE-ANSSEAT/00/01/04/00/2024/00083 ; ✓ Marché N° 14/00/01/09/00/2024/00052 ; ✓ Contrat N°24-044 du 14/10/2024 ; ✓ Marché N° EPE-ISTIC /00/01/04/00/2024/00027 ; ✓ Marché N°26/00/01/04/00/2024/00136 ; ✓ Marché à commande N° EPE-ANEREE/00/01/06/00/2023/00029 ; ✓ Marché à commandes N° 05/00/01/01/00/2023/00023 ; ✓ Marché à commande N° 25/00/01/02/00/2023/00042 ; ✓ Marché à commande N° 14/00/01/04/80/2023/00053 ; ✓ Marché N° 42/00/02/06/00/2023/00688 ; ✓ Marché N° EPE-FBDES/00/02/05/00/2023/0065 ; ✓ Accord cadre N° 1/EPE-FBDES/00/02/05/00/2023/0086 ; ✓ Marché N° 09/00/01/09/00/2023/00759 ; ✓ Marché N° 27/00/01/04/80/2023/00011.	
15.	MEDIA'STAT	- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation fournie ; - la présentation générale du candidat fournie.	Intervient dans les domaines suivants : - Stratégie et conseils en communication ; - Production audiovisuelle ; - Conception graphique ; - Etc.	17 ans	Vingt-deux (22) marchés similaires : ✓ Bon de commande n° SIE/CA23/00541 ; ✓ Marché n° 31/00/01/04/80/2023/00036 ; ✓ Contrat n° 14/00/02/07/80/2022/00011 ; ✓ Purchass N° BF400756 ; ✓ Purchass N° BF400766 ; ✓ Commande N° 30/2023/IGD-PJL ; ✓ Contrat Subsequent N° 2024-01 ; ✓ Contrat N° 31/00/02/05/80/2023/00002 ; ✓ Marché N° 14/00/02/07/80/2024/00043 ; ✓ Contrat N° 14/00/02/07/80/2022/00005 ; ✓ Contrat N° SE/SONATUR/00/02/07/00/2022/00055 ; ✓ Bon de commande N° 2023-01 ; ✓ Contrat N° 31/00/02/05/80/2024/00001 ; ✓ Marché N° 035/2024/MAR-COM ; ✓ Contrat N° 43350716 ; ✓ Contrat N° 43355373 ; ✓ Contrat N° 43353223 ; ✓ Contrat N° 43353846 ; ✓ Marché N° EPE-AFP-PME/00/01/04/00/2019/00033/NCIA/SG/AFP-PME/DG/DFC ; ✓ Purchasse order N° 81111504 ; ✓ Purchasse order N° 81117152 ; ✓ Contrat N° 43364533.	Retenu Point fort : le soumissionnaire a réalisé au total vingt-deux (22) référence similaire dans les cinq (05) dernières années comme indiqué dans l'avis. Point faible Néant

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Location de salles et fourniture de cocktail dans le cadre de l'organisation du prix national de l'entrepreneur touristique

Avis de demande de prix
N°2026-32/MCCAT/SG/DMP du 29/07/2026

Financement : *Compte trésor, gestion 2026*

Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme

Montant prévisionnel lot unique : dix millions deux cent cinquante mille (10 250 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié dans l'application e-burkindi en date du 03 juillet 2026.

1. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer la location de salles et fourniture de cocktail dans le cadre de l'organisation du prix national de l'entrepreneur touristique et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et **fiscalement domiciliée dans le ressort territorial de la région du Nando**.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de dix millions deux cent cinquante mille (10 250 000) francs CFA TTC pour le lot unique.
4. La présente demande de prix est réservée. **(Sans objet)**
5. Les acquisitions se décomposent en **lot unique : location de salles et fourniture de cocktail dans le cadre de l'organisation du prix national de l'entrepreneur touristique**.
6. Le délai d'exécution est de **quatre (04) jours**.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1^{er} immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1^{er} étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03** téléphone 79 48 49 05 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1^{er} immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1^{er} étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03** téléphone : 79 48 49 05 du lundi au jeudi de 7h30 mn à 16h00 mn et le vendredi de 7h30 mn à 16h30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot unique**, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **trois cent sept mille (307 000) francs CFA pour le lot unique** devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la DMP/MCCAT 1^{er} immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1^{er} étage aile Est, 03 BP 7007 Ouaga 03 avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane OUEDRAOGO

INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE (INSP)

Achat de réactifs et de consommables pour la surveillance des eaux usées

Avis de demande de prix
N° 2026_05/MS/SG/INSP/DG/DMP

Financement : budget du projet CDC IANPHI, exercice 2026

Montant prévisionnel : dix-sept millions huit cent dix-sept mille soixante-quatre (17 817 064) F CFA TTC

1. L'INSP a obtenu des fonds du projet CDC IANPHI, afin de financer l'achat de réactifs et de consommables pour la surveillance des eaux usées et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément technique de catégorie A2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de dix-sept millions huit cent dix-sept mille soixante-quatre (17 817 064) F CFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée sans objet
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics situé au 1^{er} étage de la Direction Générale de l'INSP, sise Rue Georges OUEDRAOGO dit le GANDAOGO National à la ZAD.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics situé au 1^{er} étage de la Direction Générale de l'INSP, sise Rue Georges OUEDRAOGO dit le GANDAOGO National à la ZAD et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30.000) F CFA** à l'Agence Comptable de l'INSP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant quatre cent mille (400 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse bureau N°15 du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} étage de la Direction Générale de l'INSP, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'Attribution
des Marchés de l'INSP**

OUEDRAOGO Ali

Location de salles et de stands au profit du MESRI.

*Avis de demande de prix à commandes
N°2026-011/MESRI/SG/DMP du 28/07/2026*

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Autorité contractante : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Montant prévisionnel :

Lot 1 : trois millions sept cent vingt-sept mille deux cent soixante-treize (3 727 273) Francs CFA HTVA soit un montant TTC de quatre millions cent mille (4 100 000) Francs CFA;

Lot 2 : Montant prévisionnel de quinze millions six cent trente-six mille trois cent soixante-quatre (15 636 364) Francs CFA HTVA soit un montant TTC de dix-sept millions deux cent mille (17 200 000) Francs CFA.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés 2026.

11. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer la location de salles et de stands, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
12. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
13. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est:
 - **Lot 1 : trois millions sept cent vingt-sept mille deux cent soixante-treize (3 727 273) Francs CFA HTVA soit un montant TTC de quatre millions cent mille (4 100 000) Francs CFA.**
 - **Lot 2 : Montant prévisionnel de quinze millions six cent trente-six mille trois cent soixante-quatre (15 636 364) Francs CFA HTVA soit un montant TTC de dix-sept millions deux cent mille (17 200 000) Francs CFA.**
14. La présente demande de prix est réservée aux **petites entreprises**.
15. Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :
 - **Lot 1 :** Location de salles et de stands à Ouaga au profit du MESRI.
 - **Lot 2 :** Location de salles et de stands hors Ouaga au profit du MESRI.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

16. Le délai d'exécution est de : sept (07) jours pour tous les lots.
17. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.
18. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 2** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
19. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 1 et de cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

20. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Pour la Directrice des Marchés Publics et P/I,
Le Chef de service des marchés de travaux et de Prestations intellectuelles**

Dieudonné BELEMKOABGA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE SALLES DE SUPERVISION ET ACQUISITION ET MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS ET SOLUTIONS DE SAUVEGARDE ET MONITORING AU PROFIT DE L'ARCEP

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) sans pré-qualification

APPEL D'OFFRES N°2026-013/DAO/ARCEP/SE/PRM

Financement : **FONDS PROPRES ARCEP**

Lot n°1 : Montant prévisionnel HTVA et TTC : **Quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763) francs CFA HTVA et Cent millions (100 000 000) francs CFA TTC.**

Lot n°2 : Montant prévisionnel HTVA et TTC : **Cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) francs CFA HTVA et Deux cent millions (200 000 000) francs CFA TTC.**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2025 et du visa favorable de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers du 31 décembre 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans la cadre de l'exécution de son budget 2026, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

Les montants prévisionnels du présent appel d'offres sont de :

- **Lot n°1 : Aménagement et équipement de salles de supervision au profit de l'ARCEP** avec un montant prévisionnel HTVA et TTC : Quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763) francs CFA HTVA et Cent millions (100 000 000) francs CFA TTC et un délai d'exécution qui ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours ;
- **Lot n°2 : Acquisition et mise en service d'équipements et solutions de sauvegarde et monitoring au profit de l'ARCEP** avec un montant prévisionnel HTVA et TTC : Cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) francs CFA HTVA et Deux cent millions (200 000 000) francs CFA TTC et un délai d'exécution qui ne devrait pas excéder cent cinquante (150) jours.

Le présent appel d'offres n'a pas fait l'objet de réservation.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'aménagement et équipement de salles de supervision et acquisition et mise en service d'équipements et solutions de sauvegarde et monitoring au profit de l'ARCEP se décompose en deux (02) lots.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **mardi 02 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA pour le lot n°1 et cent-cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot n°2** à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **mardi 02 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **de trois millions (3 000 000) FCFA pour le lot n°1 et de six millions (6 000 000) FCFA pour le lot n°2** ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 02 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA

Acquisition de consommable de sondage et de forage au profit du BUMIGEB

Avis de demande de prix

n°2026-10/BUMIGEB/DG/PRM du 27/07/2026

Financement : Budget BUMIGEB 2026

Autorité contractante : Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition d'outils de foration au profit du BUMIGEB**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **cinquante-neuf millions (59 000 000) FCFA TTC**, soit **cinquante millions (50 000 000) FCFA HTVA**.
4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire**.
5. Les acquisitions sont en lot unique et concernent l'**acquisition de consommable de sondage et de forage au profit du BUMIGEB**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai de livraison est de : **trente (30) jours par commande** pour le compte de l'année budgétaire 2026.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans la **salle de documentation du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Finances et de la Comptabilité du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante (50 000) F CFA** à la **Direction des Finances et de la Comptabilité du BUMIGEB**.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
10. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 , avant le **le jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU e**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Mikaël ZONON

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Confection mécanique de diverses pièces (outils) au profit de la SONABHY

**Avis de demande de prix
N°2026-053/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026
Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY)
Demande de prix N°2026-053/MICA/SONABHY**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer la confection mécanique de diverses pièces (outils) au profit de la SONABHY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 - Lot 1 : seize millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois (16 525 423) FCFA HT soit dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) F CFA TTC ;
 - Lot 2 : treize millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (13 559 322) FCFA HT soit seize millions (16 000 000) F CFA TTC.
 4. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.
 5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : Confection mécanique de diverses pièces (outils) au profit de la SONABHY à Bingo.
Lot 2 : Confection mécanique de diverses pièces (outils) au profit de la SONABHY à Pénì.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
 6. Le délai d'exécution est de l'année budgétaire 2026 et sept (07) jours par commande.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
 9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une garantie financière d'un montant de cinq cent quatre-vingt mille (580 000) F CFA pour le lot 1 et de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIÉTÉ NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition et l'installation de machine à remplacer les robinets bouteilles au profit de la SONABHY à Péné

**Avis de demande de prix
N°2026-054/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition et l'installation de machine à remplacer les robinets bouteilles au profit de la SONABHY à Péné, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de dix-neuf millions soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-seize (19 067 796) FCFA HTVA soit vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux : **micro-entreprises**.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : **Acquisition et installation de machine à remplacer les robinets bouteilles au profit de la SONABHY à Péné**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.
 6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
 7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) FCFA** à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
 8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière **d'un montant six cent soixante-quinze mille (675 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIÉTÉ NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de boîtes de jonction ATEX et lampe torche ATEX au profit de la SONABHY à BINGO et à PENI.

Avis de demande de prix N°2026-055/MICA/SONABHY

Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY)

Demande de prix N°2026-055/MICA/SONABHY pour l'acquisition de boîtes de jonction ATEX et lampe torche ATEX au profit de la SONABHY à BINGO et à PENI.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'acquisition de boîtes de jonction ATEX et lampe torche ATEX au profit de la SONABHY à BINGO et à PENI, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet
4. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : Acquisition de boîtes de jonction ATEX et lampe torche ATEX au profit de la SONABHY à BINGO

Lot 2 : Acquisition de boîtes de jonction ATEX et lampe torche ATEX au profit de la SONABHY à PENI

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DCP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) Francs CFA** pour chaque lot, à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA pour le lot 1, six cent vingt mille (620 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

DIRECTION GENERALE DU MUSÉE NATIONAL DU BURKINA FASO

Travaux de réhabilitation du bâtiment administratif, de la salle d'exposition Jean ROUCH et de la salle d'exposition Amadou TRIANDE du Musée National du Burkina FASO

(RECTIFICATIF PORTANT SUR LE TIMBRE ET L'OBJET DE L'AVIS
PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4457 DU LUNDI 03 AOUT 2026 A LA PAGE 49)

Avis de demande de prix

N° 2026-01/MCCAT/SG/DGMN/PRCP du 03/08/2026

Financement : Budget Direction Générale du Musée National, Exercice 2026

Montant prévisionnel est de :

- Lot 1 : réhabilitation du bâtiment administratif pour un montant de trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-huit (39 797 098) FCFA
- Lot 2 : réhabilitation de la salle d'exposition Jean ROUCH pour un montant de dix-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-dix-huit (18 797 098) FCFA
- Lot 3 : réhabilitation de la salle d'exposition Amadou TRIANDE pour un montant de dix-huit millions quatre cent trente-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (18 437 577) FCFA

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la Direction Générale du Musée National.

La Direction Générale du Musée National dispose de fonds sur son budget, afin de financer les travaux de **réhabilitation du bâtiment administratif**, de **réhabilitation de la salle d'exposition Jean ROUCH** et de la **réhabilitation de la salle d'exposition Amadou TRIANDE** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : réhabilitation du bâtiment d'administratif pour un montant de trente-neuf millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-dix-huit (39 797 098) FCFA

Lot 2 : réhabilitation de la salle d'exposition Jean ROUCH pour un montant de dix-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre-vingt-dix-huit (18 797 098) FCFA

Lot 3 : réhabilitation de la salle d'exposition Amadou TRIANDE pour un montant de dix-huit millions quatre cent trente-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (18 437 577) FCFA

La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabè et communautaires disposant d'un agrément technique, catégorie B1.

La Personne Responsable de la Commande Publique sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux **réhabilitation du bâtiment d'administratif**, de **réhabilitation de la salle d'exposition Jean ROUCH** et de la **réhabilitation de la salle d'exposition Amadou TRIANDE** avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sis en face du **Boulevard Thomas SANKARA** - Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) **25-40-86-08 / 71 04 02 87**, du lundi au jeudi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 à 12h30 mn et de 13h 30 à 16 h 30 mn et prendre connaissance des documents de la demande de prix.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA pour le lot 1, trente mille (30 000) pour le lot 2 et le lot 3 à l'adresse mentionnée ci-après : **Comptable Principal en valeurs et deniers** : Numéro de téléphone : **25-40-86-08 / 72-93-52-55**. La méthode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique à la Direction Générale du Musée National, sis en face du **Boulevard Thomas SANKARA** - Ouagadougou - Burkina Faso téléphone : 70 04 02 87 au plus tard le **12/08/2026 à 09 heures**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant en F CFA, ou le montant équivalent dans la monnaie librement convertible.

➤ lot 1 : 1 100 000 FCFA

➤ lot 2 : 550 000 FCFA

➤ lot 3 : 550 000 FCFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/08/2026 à 9 heures 00** dans la salle de réunion la Direction Générale du Musée National, sis en face du **Boulevard Thomas SANKARA** - Ouagadougou - Burkina Faso.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama OUEDRAOGO

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE « Dr. COMLAN ALFRED A. QUENUM »

Réaliser des travaux de pavage au profit de la Direction Régionale de l'ENSP de Ouagadougou

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOOA)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert accéléré

N°2026-01/MS/SG/ENSP/DG/DMP du 24/07/2026

Montant prévisionnel : Cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (179 661 017) francs CFA hors taxes (HT) et deux cent douze millions (212 000 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026 de l'Ecole Nationale de Santé Publique (l'ENSP).
2. L'Ecole Nationale de Santé Publique dispose de fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour réaliser des travaux de pavage au profit de la Direction régionale de l'ENSP de Ouagadougou.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres ouvert accéléré est de **Cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante et d'un mille dix-sept (179 661 017) francs CFA hors taxe (HT) et deux cent douze millions (212 000 000) francs CFA toutes taxes comprises (TTC).**
4. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est réservé à « sans objet ».
5. L'Ecole Nationale de Santé Publique (l'ENSP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des travaux de pavage au profit de la Direction Régionale de l'ENSP de Ouagadougou avec un délai d'exécution de cent (100) jours.
6. Les **travaux** se décomposent en lot unique répartis comme suit : réaliser des **travaux** de pavage au profit de la Direction Régionale de l'ENSP de Ouagadougou.
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Ecole Nationale de Santé Publique (l'ENSP) auprès de **Abdramane DERME** tel : 71 38 35 98 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après **secrétariat de la Direction des marchés Publics situé au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP Rue : Avenue Kumda Yoonré, Route Hôpital Yalgado OUERAOGO numéro de bureau : RDC/DG/ENSP, de 07heure 30mn à 16heure 00mn TU.**
9. Les exigences en matière de qualifications sont : les soumissionnaires doivent remplir les conditions de qualifications en termes de moyens techniques (un agrément technique type B3), matériels, humains et financiers (un chiffre d'affaires annuel moyen) au cours des trois (03) dernières années justifiées par un document délivré par les services des impôts d'au moins de deux cents millions (200 000 000) francs CFA. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cents mille (200 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **agence comptable de la Direction Générale de l'ENSP situé au rez de chaussée du bâtiment R+1.** La méthode de paiement sera **en numéraire**. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis **main à main**.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la Direction Générale de l'ENSP sise au bâtiment R+1, Avenue Kumda Yoonré, Route Hôpital Yalgado OUEDRAOGO au plus tard le mardi 18 août 2026 à 09 heures 00 minute TU en un (1) original et (03) trois copies.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'une garantie financière d'un montant de **quatre millions (4 000 000) francs CFA.**
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 18 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : la **salle de réunion de la Direction Générale de l'ENSP au bâtiment R+1.**

La Personne responsable de la commande Publique

Abdramane DERME

CENTRE DE GESTION DES CITES

Travaux de construction de cent trente (130) logements d'habitations à Ouagadougou (Bassinko)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOOA)
N°2026-031/CEGECI/DG/PRCP du 01/04/2026

- LOT 1 (site A) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 2 (site B) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC
- LOT 3 (site C) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC
- LOT 4 (site D) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 5 (site E) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 6 (site F) : cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA HTVA et cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC
- LOT 7 (site G) : quatre-vingt-dix-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante (99 152 540) FCFA HT et cent dix-sept millions (117 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 8 (site H) : cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA HTVA et cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 9 (site I) : cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA HTVA et cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 10 (site J) : cent vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (121 186 441) FCFA HTVA et cent quarante-trois millions (143 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 11 (site J) : cent cinquante-six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (156 355 932) FCFA HTVA et cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent mille (184 500 000) FCFA TTC ;
- LOT 12 (site J) : cent soixante-treize millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (173 728 814) FCFA HTVA et deux cent cinq millions (205 000 000) FCFA TTC ;
- LOT 13 (site J) : cent quatre-vingt-onze millions cent un mille six cent quatre-vingt quinze (191 101 695) FCFA HTVA et deux cent vingt-cinq millions cinq cent mille (225 500 000) FCFA TTC

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Centre de Gestion des Cités (CEGECI).
2. Le Centre de Gestion des Cités (CEGECI) dispose de fonds, afin de financer les travaux de construction de cent trente (130) logements d'habitations à Ouagadougou (Bassinko), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est par lot :
 LOT 1 (site A) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 2 (site B) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC
 LOT 3 (site C) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC
 LOT 4 (site D) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 5 (site E) : quatre-vingt-treize millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (93 220 339) FCFA HTVA et cent dix millions (110 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 6 (site F) : cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA HTVA et cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC
 LOT 7 (site G) : quatre-vingt-dix-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante (99 152 540) FCFA HT et cent dix-sept millions (117 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 8 (site H) : cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA HTVA et cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 9 (site I) : cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA HTVA et cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 10 (site J) : cent vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (121 186 441) FCFA HTVA et cent quarante-trois millions (143 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 11 (site J) : cent cinquante-six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (156 355 932) FCFA HTVA et cent quatre-vingt-quatre millions cinq cent mille (184 500 000) FCFA TTC ;
 LOT 12 (site J) : cent soixante-treize millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (173 728 814) FCFA HTVA et deux cent cinq millions (205 000 000) FCFA TTC ;
 LOT 13 (site J) : cent quatre-vingt-onze millions cent un mille six cent quatre-vingt quinze (191 101 695) FCFA HTVA et deux cent vingt-cinq millions cinq cent mille (225 500 000) FCFA TTC
4. Le présent appel d'offres est réservé à « sans objet » .
5. Le Centre de Gestion des Cités (CEGECI) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction de cent trente (130) logements à Bassinko (lot 1 à lot 13) avec un délai d'exécution de 150 jours par lot
6. Les acquisitions se décomposent en (13 lots) répartis comme suit :
 LOT 1 (site A) : Construction de dix (10) logements F2 sur le site A des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 2 (site B) : Construction de dix (10) logements F2 sur le site B des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 3 (site C) : Construction de dix (10) logements F2 sur le site C des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 4 (site D) : Construction de dix (10) logements F2 sur le site D des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 5 (site E) : Construction de dix (10) logements F2 sur le site E des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 6 (site F) : Construction de dix (10) logements F3 sur le site F des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 7 (site G) : Construction de neuf (09) logements F3 sur le site G des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;

LOT 8 (site H) : Construction de dix (10) logements F3 sur le site H des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 9 (site I) : Construction de dix (10) logements F3 sur le site I des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 10 (site J) : Construction de onze (11) logements F3 sur le site J des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 11 (site J) : Construction de neuf (09) logements F4 sur le site K des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 12 (site J) : Construction de dix (10) logements F4, sur le site L des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;
 LOT 13 (site J) : Construction de onze (11) logements F4 sur le site M des cent trente (130) logements à Ouagadougou (Bassinko) ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de [la Personne Responsable de la commande Publique du Centre de Gestion des Cités (CEGECI) ; 02 BP 5120 Ouagadougou 02, Tel : 51 88 74 21 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : bureau de l'Agent de la Personne Responsable de la commande Publique du CEGECI sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P, 1er étage, 02 BP 5120 Ouagadougou 02, Tél. : 51 88 74 21 et aux heures suivantes 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes].

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

- Disponibilité de la ligne de crédit :

LOT 12 (site L) : Soixante un millions cinq cent mille (61 500 000) FCFA

LOT 13 (site M) : Soixante sept millions six cent cinquante mille (67 650 000) FCFA

- Chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années et certifié par le service des impôts :

LOT 12 (site L) : Trois cent sept millions cinq cent mille (307 500 000) FCFA

LOT 13 (site M) : Trois cent trente-huit millions deux cent cinquante mille (338 250 000) FCFA

Capacité technique et expérience

- Avoir un personnel et du matériel technique adéquat. Voir DPAO pour les informations détaillées.

- Disposer d'un agrément :

Lot 1, lot 2, lot 3, lot 4; lot 5, lot 6, lot 7, lot 8, lot 9, lot 10 : Agrément technique B2 minimum ;

Lot 11, lot 12, lot 13 : Agrément technique B3 minimum.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : Lot 1, lot 2, lot 3, lot 4, lot 5, lot 6, lot 7, lot 8, lot 9, lot 10 et lot 11 cent cinquante mille (150 000) FCFA par lot et de deux cent mille (200 000) FCFA par lot pour le lot 12 et le lot 13 à l'adresse mentionnée ci-après Guichets du CEGECI ; 02 BP 5120 Ouagadougou 02. La méthode de paiement sera en espèces]. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile].

11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau de l'agent de la Personne Responsable des Marchés du CEGECI sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P, 1er étage] au plus tard le **mardi 18 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

a-LOT 1 (site A) : Trois millions trois cent mille (3 300 000) F CFA ;

b-LOT 2 (site B) : Trois millions trois cent mille (3 300 000) F CFA ;

c-LOT 3 (site C) : Trois millions trois cent mille (3 300 000) F CFA ;

d-LOT 4 (site D) : Trois millions trois cent mille (3 300 000) F CFA ;

e-LOT 5 (site E) : Trois millions trois cent mille (3 300 000) F CFA ;

f-LOT 6 (site F) : Trois millions neuf cent mille (3 900 000) F CFA ;

g-LOT 7 (site G) : Trois millions cinq cent dix mille (3 510 000) F CFA ;

h-LOT 8 (site H) : Trois millions neuf cent mille (3 900 000) F CFA

i-LOT 9 (site I) : Trois millions neuf cent mille (3 900 000) F CFA ;

j-LOT 10 (site J) : Quatre millions deux cent quatre-vingt-dix mille (4 290 000) F CFA ;

k- LOT 11 (site K) : Cinq millions cinq cent trente-cinq mille (5 535 000) F CFA ;

l-LOT 12 (site L) : Six millions cent cinquante mille (6 150 000) F CFA ;

m-LOT 13 (site M) : Six millions sept cent soixante-cinq mille (6 765 000) FCFA ;

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 18 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion du CEGECI, sis 88 Avenue de l'Armée, cité an III, Immeuble P, 2ème étage ; 02 BP 05120 Ouagadougou 02, Tel : 51 88 74 21 ()

La Directrice Générale

Gon Tali Martine KY

Travaux de construction d'un laboratoire de biotechnologie animale à Samandéni dans la province du Houet, région de Guiriko au profit du PDCVIE-BF.

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4456 DU VENDREDI 31 JUILLET 2026, PAGE 67.

PORTANT SUR LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'Offres ouvert national

N°2026-027T/MAERAH/SG/DMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan annuel de passation des marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) a obtenu des fonds du prêt FAT N°5900150003853 du 26/02/2024, afin de financer son programme d'activités 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de présent marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres en lot unique est **deux cent seize millions (216 000 000) FCFA HT-HD**.
4. Le présent appel d'offres est réservé : **sans objet**.
5. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des travaux de construction d'un laboratoire de biotechnologie animale à Samandéni dans la province du Houet, région de Guiriko au profit du PDCVIE-BF avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
6. Les travaux se décomposent en **un lot** comme suit : « **travaux de construction d'un laboratoire de biotechnologie animale à Samandéni dans la province du Houet, région de Guiriko au profit du PDCVIE-BF** ».
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Tél : (00226) 25 41 17 47 / tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées**.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Régie de recette de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76**. La méthode de paiement sera en espèces.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble annexe (nouveau bâtiment) dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com au plus tard le **31/08/2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **cinq millions cinq cent mille (5 500 000) FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **31/08/2026 à 9h00 TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble (nouveau bâtiment) dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane**.

Le président de la Commission d'attribution marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (ADCT)

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME POUR LA RÉSILIENCE, LA GOUVERNANCE LOCALE ET LES SERVICES DE BASE (PREGOLS)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026-001 /MATM/SG/ADCT/DG/PRM

Montant prévisionnel : 21 186 441 francs HTVA et 25 000 000 francs TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), sur financement PREGOLS, exercice 2026.
2. L'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) a obtenu du Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les Services de base (PREGOLS) des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'évaluation à mi-parcours du projet PREGOLS.
3. Le montant prévisionnel est de **vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) francs CFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC.**
4. Les prestations sont en lot unique : **évaluation à mi-parcours du projet PREGOLS.** En effet, le gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association internationale de Développement (IDA) un financement pour financer le Programme PREGOLS qui vise à améliorer la fourniture de services de base sélectionnés et la performance institutionnelle des entités publiques locales ciblées. Le PREGOLS tire ses fondements du programme du Gouvernement qui s'articule autour de deux piliers complémentaires : (i) l'amélioration de l'efficacité de certains services fournis par les collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés (enregistrement des naissances, cantines scolaires, matériel d'apprentissage et d'enseignement et justice de proximité), et (ii) le renforcement des capacités institutionnelles et de la résilience des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales. Après trois (03) années de mise en œuvre, une revue à mi-parcours est nécessaire afin de permettre un réajustement pour l'atteinte des indicateurs prédéfinis. Le délai d'exécution de la mission est de soixante (60) jours.
5. Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé : **sans objet.**
6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Une liste de **trois (03) candidats** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la meilleure proposition financière (sélection au moindre coût).
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), arrondissement 12 de la commune de Ouagadougou, secteur 52, cité AN IV B, rue 15.224 parcelle 01, section 127, lot 45, **bureau Agents PRM**, sise au troisième étage. Tél : 25 50 53 78/79 et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 7h30mn à 12 h 30 et 13h00 à 16h et vendredi de 7h30mn à 12 h 30 et 13h30 à 16h30mn.**
10. Les manifestations d'intérêt en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après : Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT), arrondissement 12, secteur 52, cité AN IV B, rue 15.224, parcelle 01, section 127, lot 45, **bureau Agents PRM**, sise au troisième étage, TEL : 25 50 53 78/79, BP 1855 OUAGADOUGOU 01 tél : +226 25 50 53 78 /79 au plus tard le **mardi 18 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Poko OUEDRAOGO

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE PREFAISABILITE DE LA LIGNE 1 DE METRO DANS LES VILLES DE OUAGADOUGOU ET BOBO DIULASSO

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 2026-030/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 30 juillet 2026

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement : 100 %.

Accord de Prêt de la BOAD : avance de fonds n°PRES-DIEN-2025L 14175 du 30 décembre 2025

Procédure restreinte internationale– Pré-qualification de candidats

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Prix Forfaitaire.

2. Description du marché

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de Consultants pour les prestations relatives aux **études de préfaçabilité de la ligne 1 de métro dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso**. Ces études seront exécutées au Burkina Faso dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso. Cet avis à manifestation d'intérêt concernera la phase ferme.

Les études ont pour but d'analyser d'une manière stratégique la demande globale de transports collectifs urbains dans les deux grands centres urbains que sont les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso afin de déterminer l'opportunité, évaluer les risques et les enjeux ainsi que la rentabilité de la réalisation d'une ligne de métro dans chacune des villes.

Les se dérouleront en deux (02) phases principales comme suit :

- **La première phase** consiste à l'exécution de l'étude d'opportunité de la première ligne de métro dans les villes concernées. Elle sera consacrée à la réalisation d'une première analyse de la viabilité socio-économique et financière des deux premières lignes de métro ;
- **La seconde phase** consiste à l'exécution de l'étude d'avant-projet sommaire des choix de métro obtenus à l'issue de la première phase, production des livrables requis dans les TDR). Elle sera consacrée à la réalisation des études techniques (de tracé, de génie civil, énergétique, architecturale, financières, socio-économiques, etc.) sommaires du projet.

3. Nombre et intitulé des lots

Les prestations seront réalisées en une mission unique intitulée : **études de préfaçabilité de la ligne 1 de métro dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso**.

4. Budget maximal

Le budget maximal alloué à la prestation est de : **trois cent cinquante millions (350 000 000) F CFA**.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est autorisée que pour les prestations géotechniques d'études des sols et de recherche de matériaux qui seront confiées au Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La date de commencement prévue est fixée à **novembre 2026**.

10. Durée de mise en œuvre du marché

La période d'exécution du marché sera de **douze (12) mois** à partir de la date de commencement de la prestation.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

Personnes morales :

- a) Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **trois cent cinquante millions (350 000 000) F CFA** au cours des trois (03) exercices (2023 à 2025) ;

b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont globalement excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Personnes morales :

- les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique EC ou E en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier ;
- la commission d'analyse rejettera les offres des candidats burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique EC ou E et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
- en cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs Consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
- les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- a) avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études d'ingénierie des travaux de construction de routières et de voies ferrées ;
- b) avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025), des marchés relatifs à des études de préfaisabilité ou de faisabilité de lignes de métro ou des études de projet de lignes ferroviaires.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3.b
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.b

N.B. : le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, sélection basée sur la qualité technique et le coût.

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : **jeudi 20 Août 2026.**

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante à l'adresse indiquée au point 15 du présent avis et dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la manifestation d'intérêt (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission aux jours ouvrables de **08 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures (heure GMT)**, auprès de :

**Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des de la Construction de la Patrie
03 B.P. 7011 OUAGADOUGOU 03**

**Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage
Téléphone : (+226) 51 29 15 49 E-mail : sorebliqa80@gmail.com et copie à ztassere1@gmail.com**

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, en précisant l'objet **"Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt – < Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études de préfaisabilité de la ligne 1 de métro dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso >"**, au plus tard le **jeudi 20 Août 2026 à 9 heures 30 minutes (heure GMT)** à l'adresse ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard sa proposition) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE
TECHNICO-ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE, ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLE
(APD) DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA SECTION URBAINE DE LA
ROUTE NATIONALE N°06 (RN6) OUAGADOUGOU - SABSIN (27 KM)**

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 2026-029/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 30 juillet 2026

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement : 100 %.

Accord de Prêt de la BOAD : avance de fonds n°PRES-DIEN-2025L 14178 du 30 décembre 2025

Procédure restreinte internationale- Pré-qualification de candidats

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Prix Forfaitaire

2. Description du marché

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité et obtenu des fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour effectuer des paiements au titre du marché de services de Consultants pour les prestations relatives aux **études de faisabilité technico-économique, environnemental et social et études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux d'élargissement et de modernisation de la section urbaine de la route nationale n°06 (RN6) Ouagadougou - Sabsin (27 km).**

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer dans le cadre de l'élargissement et de modernisation de la section urbaine de Ouagadougou de la route nationale n°06 (RN06).

Elles se dérouleront en quatre (04) phases comme suit :

- **La première phase** consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur le trafic et la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des deuxièmes et troisièmes phases ;
- **La deuxième phase** consiste à la réalisation des études de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire.
 - **L'étude économique** consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'analyse des flux et l'étude de trafic ainsi que l'étude de la rentabilité du projet conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;
 - **L'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)** a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des Personnes Affectées par le Projet (PAP) ;
 - **L'étude d'avant-projet sommaire** consiste notamment en l'étude des ouvrages, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, architecturale et urbanistique, de sécurité routière, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis quantitatif et estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.
- **La troisième phase** consiste à la réalisation des études d'avant-projet détaillé
L'étude d'avant-projet détaillé comprend la réalisation des études détaillées : (i) topographiques, (ii) géotechniques, (iii) hydrologique et hydraulique, (iv) études architecturale et urbanistique, (v) de vidéosurveillance, (vi) des ouvrages d'art et d'assainissement, (vii) de la signalisation et de la sécurité routière, (viii) l'établissement des avant métrés et du devis quantitatif et estimatif confidentiel détaillé, (ix) l'élaboration des pièces graphiques ou dossier des plans.
- **La quatrième phase** consiste à l'élaboration du dossier d'appel d'offres des travaux.

3. Nombre et intitulé des lots

Les prestations seront réalisées en une mission unique intitulée : **études de faisabilité technico-économique, environnemental et social et études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux d'élargissement et de modernisation de la section urbaine de la route nationale n°06 (RN6) Ouagadougou - Sabsin (27 km).**

4. Budget maximal

Le budget maximal alloué au présent marché est de : **Trois cent millions (300 000 000) F CFA.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement (BOAD)*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est autorisée que pour les prestations géotechniques d'études des sols et de recherche de matériaux qui seront confiées au Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La date de commencement prévue est fixée à **novembre 2026**.

10. Durée de mise en œuvre du marché

La durée d'exécution du marché sera de **dix (10) mois** à partir de la date de commencement de la prestation.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

Personnes morales :

- Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **trois cent soixante millions (360 000 000) F CFA** au cours des trois (03) exercices (2023 à 2025) ;
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont globalement excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Personnes morales :

- les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique EC ou E en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier ;
- la commission d'analyse rejettera les offres des candidats burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique EC ou E et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
- les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études d'ingénierie des travaux de construction et de bitumage de routes, de voiries et d'ouvrages d'art ;
- avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025), des marchés relatifs à des d'études des travaux de construction et de bitumage de routes et de voiries urbaines revêtues en béton bitumineux ou des études des travaux de réhabilitation de routes revêtues.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère b ;
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère b.

N. B: le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : **jeudi 20 Août 2026**.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante à l'adresse indiquée au point 15 du présent avis et dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la manifestation d'intérêt (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission aux jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures (heure GMT)**, auprès de :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère de la Construction de la Patrie

03 B.P. 7011 OUAGADOUGOU 03

Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage

Téléphone : (+226) 51 29 15 49 E-mail : sorebiiga80@gmail.com et copie à ztassere1@gmail.com

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt – « Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et sociale, études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux d'élargissement et de modernisation de la**

section urbaine de la route nationale N°06 (RN06) Ouagadougou - Sabsin (27 Km) », au plus tard jeudi 20 Août 2026 à 9 heures 30 minutes (heure GMT) à l'adresse ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

NB : les conditions pour l'envoi par courrier électronique :

L'autorité Contractante respecte pour la mise en œuvre de cet avis à manifestations d'intérêt, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent avis à manifestations d'intérêt, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ses données. Toute question du soumissionnaire relatif au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à l'Autorité Contractante.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard sa proposition) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'avis à manifestations d'intérêt et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou QUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMMUNIQUE

N°2026-0744/MEF/SG/DMP du 31/07/2026

Objet : éclaircissement sur le DAO N°2026-066/MEF/SG/DMP du 26/06/2026

Dans le cadre de l'Appel d'Offres Ouvert à Commandes N°2026-066/MEF/SG/DMP du 26/06/2026 relative à la **maintenance de matériel et du mobilier au profit de la DGI (05 lots)**, publié dans le quotidien n°4439 du mercredi 08 juillet 2026, aux pages 23 et 24 et dont l'ouverture des plis est prévue pour le jeudi 06 août 2026 à 09 heures 00 Mn dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances, un éventuel candidat demande des éclaircissements aux **lots 1 et 2**, notamment sur **le domaine de l'agrément technique exigé aux lots 1 et 2** et le chiffre d'affaire exigé au **lot 1**.

A cet effet, il est porté à la connaissance des éventuels candidats les informations suivantes :

- Pour les lots **1 et 2**, il est exigé l'agrément technique en matière informatique du **Domaine 1, catégorie A** ;
- Concernant le chiffre d'affaire exigé au **lot 1**, il s'agit d'un chiffre d'affaire moyen annuel minimum de **cent cinquante millions (150 000 000) FCFA** des trois dernières années (2023, 2024 et 2025).

Par ailleurs, le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances, Président de la Commission d'Attribution des Marchés informe les potentiels candidats, que la date limite de dépôt et d'ouverture des plis initialement prévue pour le jeudi 06 août 2026 à 09 heures 00 Mn est reportée au **vendredi 14 août 2026 à 09 heures 00 Mn**.

**Pour le Directeur des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics**

Herbert KALMOGO

Suivi contrôle des travaux de construction du bâtiment à usage de bureaux devant abriter la Direction Provinciale des Impôts (DPI) de Réo dans la province du Sanguie au profit du PARGFM.

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°2026-080-/MEF/SG/DMP du 29/07/2026 en vue d'une demande de propositions allégées

NOM DU PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GESTION DU FONCIER ET DES MINES (PARGFM)

FINANCEMENT : Budget _ Etat – Exercice 2026

INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : Suivi contrôle des travaux de construction du bâtiment à usage de bureaux devant abriter la Direction Provinciale des Impôts (DPI) de Réo dans la province du Sanguie au profit du PARGFM.

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM), il est prévu la sélection d'un bureau d'Etudes pour le suivi contrôle des travaux de construction du bâtiment à usage de bureaux devant abriter la Direction Provinciale des Impôts (DPI) de Réo dans la province du Sanguie au profit du PARGFM.
2. Les services de consultant (« Services ») comprennent les activités suivantes :
 - o Préparer le bon démarrage du chantier ;
 - o Assurer le suivi et le contrôle permanent de la bonne exécution des travaux ;
 - o Etablir et appliquer une méthode appropriée pour l'évaluation de l'état d'avancement des travaux comme base des paiements à effectuer par la Cellule d'Exécution du Projet ;
 - o Etablir des rapports mensuels ainsi qu'un rapport final d'exécution du projet ;
 - o Diriger les opérations de pré réceptions, de réceptions provisoires et définitives des travaux ;
 - o Exécuter toutes autres missions jugées nécessaires et définies d'accord parties.
 - o Veiller à la mise en œuvre des mesures prévues et au respect des exigences Environnementales, Sociales, Hygiène et Sécurité (ESHS) y compris les EAS/HS, les VCE convenues dans le cadre du PARGFM.
3. Les TdRs peuvent être consultés à la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis au RDC de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à 100 mètres de CORIS BOURSE, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70.
4. Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Economie et des Finances (DMP/MEF), invite les bureaux d'Etudes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits dans les Termes de Référence (TdRs) (**voir TDR disponibles à la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Economie et des Finances.**)
5. Le délai de la réalisation de la mission est de sept (07) mois.
6. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

A ce titre, les informations suivantes doivent être fournies :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- L'adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- La présentation du (des) bureau (x) d'études (Consultant (s)), de ses domaines de compétence, de ses statuts juridiques ;
- Les références des missions similaires (contrats) réalisées au cours des cinq (05) dernières années qui doivent faire ressortir pour chacune (i) l'intitulé détaillé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) les dates de début et fin de mission (iv) le montant du contrat.

N.B. : Aux fins de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt, les consultants / bureaux d'Etudes devront joindre obligatoirement les pièces justificatives (les attestations de bonne fin ou rapport de validation et les copies des pages de garde et de signature des contrats) des références techniques des prestations similaires réalisées

Aussi, doivent-ils donner l'adresse complète (adresse postale et E-mail) et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) aux fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées, le cas échéant.

Seules les missions similaires justifiées (pages de garde et de signature des contrats et attestations de bonne fin ou rapport de validation) seront prises en compte pour l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

7. Les critères de présélection porteront essentiellement sur les compétences et les expériences pour les prestations similaires réalisées par les consultants au cours des cinq (5) dernières années dans le cadre des **prestations de services de consultants pour le suivi contrôle des travaux de construction de bâtiments.**

Une liste de trois (03) bureaux d'Etudes sera établie aux fins de la suite de la procédure.

8. Un consultant / cabinet d'études sera sélectionné conformément au décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
9. Les Consultants (Bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn :

Direction des Marchés Publics du MEF sis au RDC de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à 100 mètres de CORIS BOURSE, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70.

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et présentées sous pli fermé en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées en personne au Guichet de la Direction des Marchés Publics sis au RDC de l'immeuble R+ 11 situé dans la zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à 100 mètres de CORIS BOURSE, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70, **au plus tard le 14/08/2026 à neuf (09) heures TU** ; avec la mention « PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE BUREAUX DEVANT ABRITER LA DIRECTION PROVINCIALE DES IMPOTS DE REO DANS LA PROVINCE DU SANGUIE.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour et à la même heure (9 H TU) dans la salle de réunion de la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEP)**, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**Pour le Directeur des Marchés Publics,
Le chef de Service du suivi de l'exécution des marchés publics, assurant l'intérim
Président de la Commission d'attribution des Marchés**

Herbert KALMOGO

Sélection d'un Consultant (personne morale) pour l'élaboration du manuel de procédures comptables, financières, administratives et les fiches de postes de travail au profit de l'Agence de Gestion du Péage

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-008/MEF/SG/DG-AGP/DFC du 24/07/2026
Financement : Budget de l'AGP, Exercice 2026

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Gestion du Péage, exercice 2026, adopté par le conseil d'administration.
2. L'Agence de Gestion du Péage (AGP), dans le cadre de son budget a obtenu des fonds afin de financer son programme d'activités et, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour l'élaboration du manuel de procédures comptables, financières, administratives et les fiches de postes de travail.
3. Dans le cadre de sa mission, le Consultant devra, entre autres à :
 - élaborer des fiches de postes de travail pour les agents des postes de péage moderne, semi-moderne et classique et pour les agents de la Direction générale qui consistera à :
 - dresser la liste des postes de travail nécessaires pour remplir les fonctions utiles à l'exécution des activités de l'entité en cohérence avec l'organigramme;
 - décrire chaque poste de travail identifié ;
 - soumettre les projets de descriptions de fiches de postes de travail à l'examen et à la validation des organes habilités de l'AGP ;
 - produire le recueil adopté des fiches de postes de travail de l'AGP
 - élaborer le manuel de procédures administratives, financières et comptables (MPAFC) de l'AGP qui consistera à
 - dresser un état des lieux de l'organisation actuelle de l'AGP ;
 - recenser les cycles de fonctions supports ou procédures administratives, financières et comptables en vigueur au sein de l'AGP;
 - identifier les outils et autres moyens de gestion en usage dans l'entité ;
 - faire un diagnostic des procédures administratives, financières et comptables et des outils de gestion disponibles ;
 - suggérer de nouveaux outils de gestion plus performants.
 - décrire l'organisation générale de l'AGP conforme à l'organigramme en vigueur ;
 - proposer de nouvelles descriptions en remplacement des procédures défectueuses ;
 - renforcer si nécessaire les descriptions des procédures performantes ;
 - proposer un projet de manuel de procédures administratives, financières et comptables à jour du cadre institutionnel et réglementaire auquel l'AGP est soumis ;
 - restituer le projet de manuel devant l'organe dédié pour assurer le suivi et l'évaluation du processus d'élaboration.
 - produire la version finale du projet de manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'AGP.
4. Tout candidat est invité à manifester son intérêt pour la prestation des services brièvement décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'il est qualifié pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Finances et de la Comptabilité de l'Agence de Gestion du Péage ;
 - une présentation du cabinet y compris ses effectifs et de son registre de commerce ou de ses statuts ;
 - une note de présentation des références de missions similaires (missions d'élaboration de manuel de procédures comptables, financières et administratives et des fiches de postes de travail pour des institutions et organisations du secteur public ou parapublic) au cours des cinq (5) dernières années) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission y compris le nom du projet ; (ii) le nom du bailleur de fonds du projet ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vii) le montant du contrat, (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
 - Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats seront évalués sur la base des critères suivants :
 - le domaine des activités du candidat ;
 - le nombre d'années d'expérience ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (expérience avérée dans l'élaboration des fiches de postes de travail et de manuels de procédures comptables, financières et administratives pour des institutions et organisations du secteur public ou parapublic) au cours des cinq (5) dernières années.
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Une liste de trois (03) Consultants au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie en vue d'une demande de propositions allégée et ce, pour la suite de la procédure. La méthode de sélection est le moindre coût.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des **termes de référence** à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures à 15 heures 30 (heure locale) : Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Agence de Gestion du Péage (AGP), Boulevard Mouammar KADAFHI Ouaga 2000 - Immeuble DAKOURE, sis en face du CNAMU 05 B.P. 6466 Ouagadougou 05 – Burkina Faso, Tél. : (226) 25 37 69 28.
10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Agence de Gestion du Péage, Boulevard Mouammar KADAFHI Ouaga 2000 - Immeuble DAKOURE, sis en face du CNAMU 05 B.P. 6466 Ouagadougou 05 – Burkina Faso, Tél. : (226) 25 37 69 28 ; en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies marquées comme telles, au plus tard le **mardi 18 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** (heure locale) avec la mention «**Manifestation d'intérêt pour la sélection de Consultants en vue de l'élaboration des fiches de postes de travail et du manuel de procédures comptables, financières et administratives au profit de l'AGP** ».

Le Directeur des Finances et de la Comptabilité

Oumarou ZONGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Recrutement d'un consultant individuel pour l'engagement citoyen du PRISE

Avis à manifestation d'intérêt

N°2026-028/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 24 juillet 2026

Montant prévisionnel : de trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA, soit quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC

11. Publicité : La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, du Ministère de la Construction de la Patrie (MCP).
12. Source de financement : Le Secrétariat Permanent du Programme Sectoriel des Transports du Ministère de la Construction de la Patrie a obtenu *dans le cadre de son budget* des fonds de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de financer *le* Projet de Réhabilitation des Infrastructures de Soutien à l'Economie (PRISE) et a l'intention d'utiliser une partie de la contrepartie nationale de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au *recrutement d'un consultant individuel pour l'engagement citoyen du PRISE*.

13. **Le montant prévisionnel est de trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA, soit quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC**

14. Les services comprennent entre autres l'implication des citoyens dans l'amélioration de la prestation des activités du projet en sollicitant le retour d'information, des plaintes et des suggestions de ceux-ci sur leurs expériences avec les services publics. La durée totale de la prestation sera de quarante-cinq (45) jours.

15. Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé aux seuls candidats communautaires.

16. Critères d'évaluation : Le *Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie* invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leurs manifestations sous plis fermés. Un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après

- **Les qualifications du candidat :**

- être titulaire d'au moins un niveau BAC + 4 ans en sciences environnementales, économiques ou sociales, en anthropologie, en genre, en relations publiques; en relations internationales ou tout autre diplôme jugé équivalent avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans l'engagement citoyen, l'éducation inclusive, la protection communautaire.

- **Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires ;**

« Avoir réalisé des missions de sensibilisations ou formations d'intermédiation sociale et assimilées avec des populations, des femmes et des groupes vulnérables ».

NB :

- Seules les références dûment justifiées seront considérées (pages de garde, de signature et attestation de bonne fin d'exécution du maître d'ouvrage correspondant).

- Les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;

- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs Consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;

- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.

Le Consultant qualifié et qui totalise le plus grand nombre de références similaires sera invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.

17. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **au secrétariat de la Direction des Marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie - 03 BP 7011 Ouagadougou 03. Tél : 51 29 15 49 sis Avenue du 11 décembre, dans l'enceinte du Building Lamizana, au 3^e étage** et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 mn à 12h 30 mn et de 13h 30 mn à 16h 30 mn.

18. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt

- le CV daté et signé conformément au modèle joint

- le diplôme légalisé

- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

19. Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie à l'adresse suivante : **03 BP 7011 Ouagadougou 03. Tél : 51 29 15 49 sis Avenue du 11 décembre, dans l'enceinte du Building Lamizana, au 3^e étage** au plus tard le **mardi 18 août 2026 à 09 heures 30 minutes TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

RÉGION DU GUIRIKO

Réhabilitation de la maternité du CSPS de Séguedougou dans la commune de N'Dorola, Province du Kénédougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2026-01/RGRK/PKND/CNDRL/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026
Montant Prévisionnel : 6 038 135 francs CFA HTVA et 7 125 000 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de N'Dorola, gestion 2026.
2. La commune de N'Dorola dispose de fonds afin de financer les travaux de réhabilitation de la maternité du CSPS de Séguedougou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 6 038 135 FCFA HTVA et 7 125 000 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de N'Dorola sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation de la maternité du CSPS de Séguedougou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 77 37 95 56/72 98 91 61 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de N'Dorola du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de N'Dorola. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de N'Dorola Tel : 77 37 95 56/72 98 91 61 au plus tard le **vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de N'Dorola.

Le Président de la CCAM

IMIEN Lowian

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU (CHR-DDG)

Acquisition de matériels medicotechniques au profit du CHR-DDG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)

N°2026-02/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 16/07/2026

Acquisition de matériels medicotechniques au profit du CHR-DDG

Montant prévisionnel

Lot1 : quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA TTC.

Lot2 : soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA TTC.

Lot3 : soixante-dix-sept millions trois cent quarante-sept mille quatre-vingt-quinze (77 347 095) FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés.

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou (CHR-DDG) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de matériels medicotechniques au profit du CHR-DDG, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est :

Lot1 : quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA TTC.

Lot2 : soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA TTC.

Lot3 : soixante-dix-sept millions trois cent quarante-sept mille quatre-vingt-quinze (77 347 095) FCFA TTC

2. Le présent appel d'offres est réservé **aux moyennes entreprises**

3. Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants :

Lot1 : Acquisition de petits matériels medicotechniques divers pour la pharmacie ;

Lot2 : Acquisition de matériels medicotechniques pour la chirurgie et la maternité ;

Lot3 : Acquisition de matériels medicotechniques divers.

Le délai d'exécution de chaque lot est de soixante (60) jours.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du CHR de Dédougou, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 51 32 70 84, bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sis au bâtiment administratif, tous les jours ouvrables, aux heures normales de services.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : disposer d'un agrément technique catégorie A3 conformément à l'Arrêté conjoint N°2023-090/MSHP/MEFP portant condition d'octroi, de renouvellement et de retrait d'agrément technique pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de dispositifs médicaux (Voir le DPAO pour les informations détaillées).
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA/lot**, à l'adresse mentionnée ci-après : *auprès du caissier principal, contre quittance*. La méthode de paiement sera : en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la Personne Responsable de la commande Publique, sis au bâtiment administratif au plus tard le **mardi 02 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : deux millions (2 300 000) FCFA ;

Lot 2 : un million huit cent soixante-quinze mille (1 875 000) FCFA ;

Lot3 : deux millions (1 925 000) FCFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres, dans la salle de réunion du CHR de Dédougou.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

Administrateur des Services de Santé

COMMUNE DE KOMSILGA

**Acquisition et installation d'éclairage public solaire au profit
de la commune de Komsilga**

Avis de demande de prix
N°2026-07/RKDG/IKAD/CR-KSG/M/PRCP
Financement : budget communal (fonds propres), gestion 2026

Montant prévisionnel : soixante millions huit cent mille (60 800 000) F CFA HTVA et soixante-seize millions (76 000 000) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la commune de Komsilga.

- la commune de Komsilga dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie R1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **soixante millions huit cent mille (60 800 000) F CFA HTVA et soixante-seize millions (76 000 000) F CFA TTC**
- La présente demande de prix est réservée aux : sans objet
- Les acquisitions se décomposent en *lot unique* répartis comme suit : **Acquisition et installation d'éclairage public solaire au profit de la commune de Komsilga.**
- Le délai d'exécution est de : quatre-vingt-dix (90) jours.
Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique ou au Secrétariat Général de la Mairie de Komsilga ou en appelant au 70 99 88 10.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à auprès de la personne responsable de la commande publique ou au Secrétariat Général et moyennant paiement d'un montant non remboursable : cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la régie des recettes de la mairie de Komsilga ou au service de l'Etat-civil. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de un millions neuf cent mille (1 900 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Komsilga sis au 1^{er} étage, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable de la commande publique ,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Alassane QUEDRAOGO
Attaché Administratif

CONSEIL REGIONAL DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT
(SAFANE-POMPOÏ, KAYIO-SAYARO ET TCHERIBA-TIERKOU)

Avis de demande de prix
N° : 2026-02/RBMH/CR/SG/PRCP
Financement : BUDGET REGION

MONTANT PREVISIONNEL : QUATRE-VINGT MILLIONS CINQ CENT HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-QUINZE (80 508 475) F CFA HTVA ET QUATRE-VINGT-QUINZE MILLIONS (95 000 000) F CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Gestion 2026.
2. Le Conseil Regional de la Boucle du Mouhoun dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les travaux de Construction d'ouvrages de franchissement (Safané-Pompoï, Kayio-Sayaro et Tcheriba-Tierkou), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : quatre-vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (80 508 475) F CFA HTVA et quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) F CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « sans objet » lorsque le marché n'est pas réservé]. Sans objet
5. Le Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique TR1 ou plus du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement couvrant la région de la Boucle du Mouhoun et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction d'ouvrages de franchissement (Safané-Pompoï ; Tchériba-Tierkou et To-Yé) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun ; Laodou Claude Arnaud GOLANE Tel : 63738921 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat général du conseil régional sur la route de Bobo Dioulasso, Tel : 20 52 11 24 de 7h 30mn à 16h.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après Trésorerie Régionale de la Boucle du Mouhoun Le payement se fera en liquidité auprès de laTrésorerie Régionale de la Boucle du Mouhounn.
9. Les offres devront être soumises au Secrétariat Général du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun au plus tard le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** 9h dans la salle de réunion du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun

Signature du Président de la Commission
d'attribution des marchés

Laodou Claude Arnaud GOLANE

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE FADA N'GOURMA

Travaux de cloisonnement du Laboratoire de Biologie Médicale

Avis de demande de prix
N°2026-019/MS/SG/CHRU-FG/DG/DCP du 28 juillet 2026
Financement : BUDGET DU CHRU-FG EXERCICE 2026

1. Le Centre hospitalier régional universitaire de FADA N'GOURMA dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de cloisonnement du Laboratoire de Biologie Médicale au profit du CHRU de Fada N'Gourma tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : 5 900 000F TTC
4. La présente demande de prix est réservée « aux petites entreprises »
5. Les acquisitions sont en plusieurs lots et intitulées comme suit : Travaux de cloisonnement du Laboratoire de Biologie Médicale au profit du CHRU DE FADA N'GOURMA
6. Le délai d'exécution est de : 30 jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHRU de FADA N'GOURMA.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHRU DE FADA N'GOURMA et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable du CHRU DE FADA N'GOURMA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Directrice de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHRU DE FADA N'GOURMA, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Directrice de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

SOMDAKOUA/COULIDIATY Céline Paguimpouoli
Administrateurs des Services de Santé

RÉGION DU GUIRIKO

**Réhabilitation de la maternité du CSPS de Séguedougou dans la commune de N'Dorola,
Province du Kénédougou, Région du Guiriko**

Avis de Demande De Prix
N° 2026-01/RGRK/PKND/CNDRL/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 6 038 135 francs CFA HTVA et 7 125 000 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de N'Dorola, gestion 2026.
2. La commune de N'Dorola dispose de fonds afin de financer les travaux de réhabilitation de la maternité du CSPS de Séguedougou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 6 038 135 FCFA HTVA et 7 125 000 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de N'Dorola sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation de la maternité du CSPS de Séguedougou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 77 37 95 56/72 98 91 61 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de N'Dorola du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de N'Dorola. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de N'Dorola Tel : 77 37 95 56/72 98 91 61 au plus tard le **vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de N'Dorola.

Le Président de la CCAM

IMIEN Lowian

RÉGION DU GUIRIKO

**Réhabilitation d'un local villageois (Lot 1) et la construction de huit boutiques de rue (Lot 2)
dans la commune de Sindo, Province du Kénédougou, Région du Guiriko**

Avis de Demande De Prix
N° 2026-03/RGRK/PKND/CSND /PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel :

Lot 1 : 6 440 678 francs CFA HTVA et 7 600 000 francs CFA TTC

Lot 2 : 17 429 814 francs CFA HTVA et 20 567 180 francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Sindo, gestion 2026.
2. La commune de Sindo dispose de fonds propres afin de financer les travaux de réhabilitation d'un local villageois (Lot 1) et la construction de huit boutiques de rue (Lot 2) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 23 870 492 FCFA HTVA et 28 167 180 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Sindo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation d'un local villageois (Lot 1) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et la construction de huit boutiques de rue (Lot 2) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90).
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 71 31 98 39/76 50 78 87 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Sindo du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Départementale de Samorogouan. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Sindo Tel : 71 31 98 39/76 50 78 87 au plus tard **le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 1 et cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot 2.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Sindo.

Le Président de la CCAM

OUATTARA Albert

RÉGION DU GUIRIKO

**Réalisation d'une latrine à trois postes à l'école primaire A dans la commune de Sindo,
Province du Kénédougou, Région du Guiriko**

Avis de Demande De Prix
N° 2026-04/RGRK/PKND/CSND/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : Lot 1 : 2 454 147 francs CFA HTVA et 2 895 893 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Sindo, gestion 2026.
2. La commune de Sindo dispose de fonds propres afin de financer les travaux de réalisation d'une latrine à trois postes à l'école primaire A et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 2 454 147 FCFA HTVA et 2 895 893 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Sindo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation d'une latrine à trois postes à l'école primaire A avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 71 31 98 39/76 50 78 87 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Sindo du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de Samorogouan. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Sindo Tel : 71 31 98 39/76 50 78 87 au plus tard **le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Sindo.

Le Président de la CCAM

OUATTARA Albert

RÉGION DU GUIRIKO

Réfection et l'électrification de la salle de réunion, de l'administration et de l'état civil de la mairie de Sindo, Province du Kénédougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2026-05/RGRK/PKND/CSND/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : Lot 1 : 15 699 153 francs CFA HTVA et 18 525 000 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Sindo, gestion 2026.
2. La commune de Sindo dispose de fonds propres afin de financer les travaux de réfection et d'électrification de la salle de réunion, de l'administration et de l'état civil de la mairie et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 15 699 153 FCFA HTVA et 18 525 000 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Sindo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réfection et d'électrification de la salle de réunion, de l'administration et de l'état civil de la mairie avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 71 31 98 39/76 50 78 87 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Sindo du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de Samorogouan. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Sindo Tel : 71 31 98 39/76 50 78 87 au plus tard le **vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 14 août 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Sindo.

Le Président de la CCAM

OUATTARA Albert

COMMUNE DE PABRE

Réhabilitation et construction d'infrastructures scolaires

Avis de demande de prix
N°2026-02/CP/M/PRCP
Financement : budget communal, gestion 2026
Montant prévisionnel :

- Lot1 : Vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (24 152 542) FCFA HTVA ; Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) FCFA TTC.
Lot2 : Cinquante-six millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq 56 991 525) FCFA HTVA ; Soixante-sept millions deux cent cinquante mille (67 250 000) FCFA TTC.
Lot3 : Trente-six millions quatre cent quarante-quatre mille six cent soixante-dix-huit (36 440 678) FCFA HTVA ; Quarante-trois millions (43 000 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans le plan de passation gestion 2026 de la commune de Pabré.
2. La commune de Pabré dispose de fonds sur le budget de communal, afin de financer l'aménagement paysager de la mairie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot1 : Vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (24 152 542) FCFA HTVA.
Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) FCFA TTC.

Lot2 : Cinquante-six millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (56 991 525) FCFA HTVA.
Soixante-sept millions deux cent cinquante mille (67 250 000) FCFA TTC.

Lot3 : Trente-six millions quatre cent quarante-quatre mille six cent soixante-dix-huit (36 440 678) FCFA HTVA.
Quarante-trois millions (43 000 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à sans objet.
5. La commune de Pabré sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot1 : Réhabilitation des CEG de Katabtenga et de Goupama avec un délai d'exécution de soixante (60) jours
Lot2 : Construction du CEG de Sallé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours
Lot3 : Construction de trois salles de classe + bureau + magasin et latrines à l'école de Katabtenga avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Pabré ; TONDE Wendroagda Alphonse 76 08 87 02/79 69 28 95 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après le service courrier de la mairie de 7 heures 30 mn à 16 heures 00 mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :
Lot1 : cinquante mille (50 000) FCFA.
Lot2 : soixante-quinze mille (75 000) FCFA.
Lot3 : cinquante mille (50 000) FCFA à la régie de recettes de la mairie de Pabré. La méthode de paiement sera numéraire.
9. Les offres devront être soumises au service courrier de la mairie de Pabré au plus tard le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
- Lot1 : huit cent mille (800 000) francs CFA.
- Lot2 : deux millions (2 000 000) francs CFA
- Lot3 : un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de session de la mairie.

TONDE Wendroagda Alphonse

REGION DES KOULSE

Travaux de réalisation d'une (01) mini-AEP au profit de la DRAERAH-KLS dans la Région des Koulse

Avis de demande de prix
N°2026-003/MATM/RKLS/GKYA/SG
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

21. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, exercice 2026 de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques des Koulse (DRAERAH-KLS).
22. La DRAERAH-KLS lance un avis de demande de prix pour des travaux de réalisation d'une (01) mini-AEP au profit de la DRAERAH-KLS dans la Région des Koulse en lot unique.
Les travaux seront financés sur les ressources du budget de l'Etat ; exercice 2026.
23. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-neuf millions six cent soixante et un mille dix-sept (29 661 017) francs CFA en hors taxe et de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA en toutes taxes comprises.**
24. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément technique de type U1**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les exigences en matière de qualifications sont (Voir données particulières). Les travaux se décomposent en un seul lot unique :
Travaux réalisation d'une (01) mini-AEP au profit de la DRAERAH-KLS dans la Région des Koulse avec un délai d'exécution de **Soixante-quinze (75) jours.**
25. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
26. Les candidats éligible, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques des Koulse (DRAERAH-KLS) ; sise au secteur N°4 de Kaya ; BP 113 Kaya Burkina Faso, Tél. : **71 85 89 51** et prendre connaissance des documents de Demande de Prix à l'adresse mentionnée ci-dessus conformément aux heures légales de travail au sein de l'administration publique.
27. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable auprès de la Trésorerie Régionale des Koulse. La méthode de paiement sera en espèce auprès de la caisse de la Trésorerie Régionale des Koulse.
28. Les offres devront être soumises au **Gouvernorat** au plus tard le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un **(1) original et deux (02) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
29. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un **million (1 000 000) francs CFA.**
30. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
31. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion du Gouvernorat de la Région des Koulse.

Le Secrétaire Général de la Région des Koulse
Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés Publics

Bernadette ADENYO/SERME
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail

REGION DE NANDO**Travaux de réhabilitation de l'espace détente (jardin du maire) lot 1 et de construction de huit (08) boutiques de rue au profit de la commune de kindi lot 2**

Avis de demande de prix
N°2026-01/RNDO/CKIND/M/SG/PRCP du 02 juillet 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze **(10 169 492)** francs CFA en HTVA Et de douze millions **(12 000 000)** de francs CFA en TTC.

Lot 2 dix millions quatre cent vingt-quatre mille neuf cent quarante-sept **(10 424 947)** Francs CFA en HTVA Et de douze millions trois cent un mille quatre cent trente-sept **(12 301 437)** FCFA en TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de la commune de Kindi publié sur le tableau d'affiche de ladite en date du 10 juin 2026

La commune de Kindi dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les

travaux de réhabilitation de l'espace détente (jardin du maire) lot 1 et de construction

de huit (08) boutiques de rue au profit de la commune de kindi lot 2, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **Lot 1 dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (10 169 492) francs CFA en HTVA Et de douze millions (12 000 000) de francs CFA en TTC.**

Lot 2 dix millions quatre cent vingt-quatre mille neuf cent quarante-sept (10 424 947) Francs CFA en HTVA Et de douze millions trois cent un mille quatre cent trente-sept (12 301 437) FCFA en TTC.

2. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics de la mairie de Kindi, Téléphone : **77 93 10 92**

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la perception de Kindi moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA par lot**.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA pour chacun des lots** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Kindi, avant le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique de la commune de Kindi ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion de la Mairie de Kindi

La Personne Responsable des marchés

Mahamadi SAWADOGO

REGION DE NANDO

Réalisation d'un (01) mini Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lon dans la commune de Cassou

Avis de demande de prix
N° :2026- 001 / MATM/RCOS/GVRT-KDG/SG/CRAM
Financement : Budget de l'Etat-Exercice 2026

Montant prévisionnel : Trente-neuf millions trois cent vingt-cinq mille (39 325 000) francs CFA HTVA soit quarante-six millions quatre cent trois mille cinq cents (46 403 500) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics exercice 2026, de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO).

1 La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les **travaux réalisation d'un (01) mini Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lon dans la commune de Cassou**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **trente-neuf millions trois cent vingt-cinq mille (39 325 000) francs CFA HTVA soit quarante-six millions quatre cent trois mille cinq cents (46 403 500) francs CFA TTC.**

3 La présente demande de prix est réservée : « **sans objet** »

4 La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de **réalisation d'un (01) mini Adduction d'Eau Potable (AEP) à Lon dans la commune de Cassou au profit de la DRAERAH-NDO pour un délai d'exécution de cent-vingt (120) jours.**

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Camarade **SERE Souleymane, tél : 75 11 77 94**, personne responsable de la commande publique de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO), et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Service de Gestion Financière de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO) tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 16 heures 00 minute.**

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA à la Trésorerie Régionale de Nando.** La méthode de paiement sera en espèce.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Service de Gestion Financière de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO) au plus tard le jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute GMT** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques de Nando (DRAERAH-NDO) sise entre la SOFITEX et la SAP.**

Lucien GUENGUERE
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail
Président de la Commission d'attribution des marchés

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction du mur de clôture de la Direction du Développement Économique

Avis de demande de prix

N°2026-05/RTNY/PCMO/CBFRT/PRCP du 07 juillet 2026

Financement : Budget Communal, gestion 2026 / fonds propres

Montant prévisionnel : Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) FCFA HTVA et Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du 25 juin 2026
2. La Commune de Banfora dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer la construction du mur de clôture de la Direction du Développement Économique (DDEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) FCFA HTVA et Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.
5. La Commune de Banfora sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises agréés de la catégorie B1 pour réaliser les travaux de construction du mur de clôture de la Direction du Développement Économique (DDEL) avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la commune de Banfora ou appelé sur le numéro 60 80 63 37 / 66 76 21 69 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la mairie de Banfora du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la Trésorerie Régionale des Tannounyan. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Mairie de Banfora au plus tard le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : dans la salle des fêtes de la Mairie de Banfora ()

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mamadou YEYE
Administrateur Civil

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de Réhabilitation de bâtiments dans la commune de Banfora

Avis de demande de prix
N°2026-08/RTNY/PCMO/CBFR/PRCP du 15 juillet 2026
Financement : TPP, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Quinze millions quatre cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf **(15 442 289)** FCFA HTVA et Dix-huit millions deux cent vingt un mille neuf cent un **(18 221 901)** FCFA TTC.

Lot 2 : Six millions sept cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-trois **(6 788 883)** FCFA HTVA et Huit millions dix mille huit cent quatre-vingt-deux **(8 010 882)** FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du 25 juin 2026

2. La Commune de Banfora dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de Réhabilitation de bâtiments dans la commune de Banfora, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : Quinze millions quatre cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf **(15 442 289)** FCFA HTVA et Dix-huit millions deux cent vingt un mille neuf cent un **(18 221 901)** FCFA TTC.

Lot 2 : Six millions sept cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-trois **(6 788 883)** FCFA HTVA et Huit millions dix mille huit cent quatre-vingt-deux **(8 010 882)** FCFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée : sans objet.

5. La Commune de Banfora sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises de la catégorie B1 pour réaliser les travaux de Réhabilitation de bâtiments dans la commune de Banfora avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°20241748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la commune de Banfora ou appelé sur le numéro 60 80 63 37 / 66 76 21 69 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la mairie de Banfora du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : Lot 1 : trente mille (30 000) FCFA et Lot 2 : trente mille (30 000) FCFA à la Trésorerie Régionale des Tannounyan. La méthode de paiement sera en espèces.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Mairie de Banfora au plus tard le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière de :

Lot 1 : cinq cent mille (500 000) FCFA

Lot 2 : deux cent mille (200 000) FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : dans la salle des fêtes de la Mairie de Banfora.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mamadou YEYE
Administrateur Civil

REGION DES TANNOUNYAN

Travaux de construction de trois salles de classe au lycée municipal de Bérégadougou

Avis de demande de prix
N° : 2026-001/RTNY/PCMO/CBRG/CCAM
Financement : Budget communal + fonds minier, gestion 2026

- 1 Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de l'année 2026 de la commune de Bérégadougou en date du 08 juin 2026.
- 2 La commune de Bérégadougou a obtenu des fonds minier pour les développement locales (FMDL), afin de financer les Travaux de construction et la réhabilitation de salles de classe au profit de la commune de Bérégadougou , et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : [dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-onze (19 294 971) FCFA HTVA et Vingt-deux millions sept cent soixante-huit mille soixante-six (22 768 066) FCFA TTC] ;
- 4 La commune de Bérégadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (agrément B1 couvrant la Région des Tannounyan) pour réaliser les travaux de construction et de réhabilitation de salles de classe au profit de la commune de Bérégadougou avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- 5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au bureau de la Personne responsable de la commande publique ou appelé sur le numéro **53 22 63 98** du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h 30 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables.
- 7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA] à la Trésorerie Régionale des Tannounyan à Banfora. La méthode de paiement sera part en espèce.
- 8 Les offres devront être soumises au bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière conformément à l'arrêté N°2025-0349/MEF/CAB du 28 juillet 2025 portant modalités de constitution de garantie exigées dans les marchés publics au Burkina Faso d'un montant de : six cent quatre-vingt-trois mille (683 000) F CFA.
- 10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
- 11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 13 août 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle des fêtes de la mairie de Bérégadougou

Président de la Commission d'attribution des marchés

Issouf OUEDRAOGO
Adjoint Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs /prestataires pour la période 2026

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2026-001/MSECU/CAB/DGEF/DREF-YDG du 20 juillet 2026**

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yaadga publié 14 juillet 2026

La Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yaadga a obtenue dans le cadre de l'exécution de son crédits délégués de budget de l'Etat Gestion 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro d'ordre	Domaines/types
Fournitures et équipements	
1.	Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques,
2.	Acquisition de produits d'entretiens
3.	Acquisition de carburant
4.	Acquisition de lubrifiants
Prestations de service	
5.	Entretien et maintenance de tous mobiliers de bureau
6.	Entretien et maintenance des véhicules à quatre (04) roues
7.	Entretien et maintenance des véhicules à deux (02) roues
8.	Entretien et maintenance des climatiseurs
9.	Entretien et maintenance des matériels informatique et péri-informatiques
10.	Consultation de consultant

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yaadga pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre de exercice budgétaire 2026.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Service Financier de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yaadga, sis à Ouahigouya, contact : 74 12 00 39 / 70 48 79 07 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :

- être légalement constitué;
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire, comme les autres, un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son, son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, son adresse complète ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).

NB : Aucun candidat ne peut soumissionner dans plus de trois (03) domaines.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yaadga ainsi que le ou les numéros des domaines », au Service Financier de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yaadga au plus tard le **lundi 10 août 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

Le Chef de Service Financier

Mahamadi SANKARA
Contrôleur des Eaux et Forêts



La célérité dans la transparence